



Mieux-Naitre à Laval

Ensemble pour accueillir la vie



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2017-2018

*Présenté à l'Assemblée générale des membres
Le 13 septembre 2018*

Table des matières

1. Mot de la présidente	page 3
2. Présentation de l'organisme.....	page 5
3. Contexte et historique	page 7
4. Assemblée générale annuelle des membres	page 11
5. Le Conseil d'administration	page 11
6. Les opérations.....	page 12
7. Statistiques globales de participation.....	page 13
8. Relevailles à domicile – Entente de collaboration.....	page 14
9. Volet communautaire.....	page 15
10. Volet économie sociale – Offre de services.....	page 18
11. Autres revenus de nature commerciale	page 21
12. Accès aux services sages-femmes et Maison de naissance.....	page 21
13. Maintenir en place le seul CRP à Laval	page 22
a. Démarches auprès du CISSS de Laval	page 22
b. Démarches politiques.....	page 30
c. Appui exceptionnel du maire et du Conseil de Ville	page 33
d. Coalition Pour nos bébés.....	page 36
e. Relations médias	page 37
f. Page Facebook et Infolettres.....	page 41
14. Réseaux d'appartenance et concertations	page 42
ANNEXE 1 - Lettre du CISSS de Laval au MSSS - 2 juin 2017	page 44
ANNEXE 2 - Réponse du MSSS au CISSS de Laval - 29 juin 2017	page 45
ANNEXE 3 - Lettre du CISSS de Laval au MSSS - 14 septembre 2017.....	page 46
ANNEXE 4 - Réponse du MSSS au CISSS de Laval - 27 septembre 2017	page 48
ANNEXE 5 - Présentation de MNL au CA du CISSS - 19 octobre 2017.....	page 49
ANNEXE 6 - Tableau des services de Mieux-Naitre à Laval (implantés et projetés)	page 52
ANNEXE 7 - Lettre de MNL au CA du CISSS de Laval - 22 janvier 2018	page 54
ANNEXE 8 - Ressources communautaires spécialisées en périnatalité dans les 11 plus grandes municipalités du Québec	page 56
ANNEXE 9 - Réponse du CA du CISSS de Laval à MNL - 6 février 2018	page 59
ANNEXE 10 - Analyse de la réponse du CISSS par MNL	page 61
ANNEXE 11 - Répartition régionale du soutien financier du MSSS octroyé aux organismes communautaires	page 65
ANNEXE 12 - Si Laval était traitée comme les autres villes.....	page 66
ANNEXE 13 - Fréquentation des cours prénataux selon la région.....	page 67
ANNEXE 14 - Opération « 2 pages pour le Dr Barrette » - 23 février 2018.....	page 68
ANNEXE 15 - Apport de MNL en lien avec la Politique de périnatalité du Québec	page 70
ANNEXE 16 - Réponse du MSSS à l'opération « 2 pages... » - 29 mars 2018	page 73
ANNEXE 17 - Lettre de MNL au MSSS - 18 avril 2018	page 75
ANNEXE 18 - Lettre du maire de Laval au Premier ministre - 13 juillet 2017	page 77
ANNEXE 19 - Résolution du Conseil de Ville - 4 octobre 2017	page 79
ANNEXE 20 - Communiqué de Ville de Laval - 2 novembre 2017	page 81

1. Mot de la présidente



Quelle année de défis pour notre organisme! Et que de travail accompli par une équipe sans pareille pour éviter la fermeture, pour rester vivant et pour continuer de servir les couples attendant la venue d'un bébé et les jeunes familles de Laval.

Membres du Conseil d'administration, bénévoles, employées, toutes avez donné les bouchées doubles cette année pour continuer de trouver le moyen de dénouer l'incompréhensible impasse dans laquelle se trouve Mieux-Naître à Laval pour obtenir le financement récurrent auquel il aspire et dont il a besoin pour accomplir sa mission et déployer ses services.

Rencontres nombreuses avec le CISSS de Laval, avec la ministre Charbonneau, conférences de presse avec les trois groupes d'opposition (qui tous nous soutiennent!) activités de mobilisation, présence aux tables de concertation, présences à l'Assemblée nationale, rencontres avec le ministre Barrette, présence à toute activité publique nous permettant d'échanger et d'informer les décideurs des besoins criants de support périnatal observés sur le territoire de Laval, supervision des activités de financement, rédaction des infolettres, communications et échanges avec nos appuieurs, organisation de toutes les rencontres du CA.

Ces travaux d'Hercule ont été accomplis sans cesser de répondre aux appels, de référer les femmes aux personnes ou programmes pouvant les aider et sans cesser, dans son aspect le plus concret, de rester à l'écoute des familles de Laval. Nous nous devons de souligner le travail acharné et, hormis les quelques heures par semaines allouées par le CISSS de Laval pour le programme des relevailles, entièrement bénévole de notre directrice générale Lysane Grégoire. Sa détermination et sa persévérance sont un exemple pour nous tous et galvanisent notre ténacité à poursuivre notre objectif.

Nous souhaitons également remercier les membres de la Coalition pour nos bébés pour leur présence et leur soutien constant lors de nos nombreuses sorties publiques, pour les lettres d'appui, pour les encouragements au quotidien, pour l'engagement auprès des familles de Laval. Nous aurons, assurément, encore besoin de vos forces vives dans les semaines et mois à venir.

Un merci tout spécial au maire Marc Demers et aux conseillers de la Ville de Laval, qui ont très bien saisi l'intérêt et la pertinence d'une ressource communautaire spécialisée en périnatalité sur son territoire, alternative dans son approche et à la fine pointe des savoirs dans son domaine. Votre résolution, adoptée à l'unanimité lors d'un conseil municipal et les ressources temporaires

d'urgence qui nous ont si généreusement été allouées font en sorte que nos portes sont toujours ouvertes et que notre volet communautaire est toujours actif.

Comme il serait bon de pouvoir aujourd'hui remercier devant vous le CISSS de Laval et le MSSS pour leur soutien à notre mission et nous réjouir de nos collaborations prochaines. Mais il apparaît que ce fruit n'est pas encore mûr et que d'autres efforts sont nécessaires pour renverser la vapeur. J'espère de tout cœur pouvoir vous faire cette annonce au cours de la prochaine année, car vous avez bien compris... ce n'est pas après tout ce travail que nous baisserons les bras!

À vous qui êtes présents et présentes aujourd'hui à cette AGA, merci de votre engagement auprès de MNL. Nous vous invitons à vous joindre à notre conseil d'administration dynamique, à notre équipe de bénévoles dévouée, à nos conseillers, à nos supporters! Venez nourrir de votre expérience, de votre énergie, de vos idéaux, ce projet exceptionnel.

Et vous familles de Laval, soyez patientes et ne perdez pas espoir d'obtenir enfin votre centre de ressources périnatales. Il ne saurait tarder. Comme nous l'avons répété à plusieurs reprises cette année : Attendez que toute l'énergie mise à notre survie soit mise au service des parents de Laval! Ce sera un beau jour.

Angèle Trudeau

Présidente

2. Présentation de l'organisme

Mieux-Naitre à Laval est un organisme à but non lucratif enregistré sous la Partie III de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chap. C-38, art. 218) en date du 3 septembre 2010, telles qu'en font foi les lettres patentes qui lui ont été délivrées. MNL apparaît au registre des entreprises sous le numéro d'entreprise du Québec 1166807561. MNL est un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada depuis le 2 juillet 2014 sous le numéro 83845 7281.

Mission

Mieux-Naitre à Laval a pour mission de soutenir les parents, les mères en particulier, dans le but de les aider à vivre la venue d'un enfant de la façon la plus harmonieuse et satisfaisante possible, en leur offrant des services en périnatalité, incluant ceux des sages-femmes.



Kellie, Catherine et Vanessa, adeptes du groupe de marche du vendredi matin.

Approche

Son approche repose sur les principes suivants :

- un **milieu de vie communautaire et interculturel** dédié aux femmes et à leur famille lors de la période périnatale, en tenant compte des connaissances récentes dans les domaines de la prévention, du capital social, de l'égalité et de l'intégration citoyenne;

- **l'implication des parents au premier plan** dans l'animation, l'organisation, l'offre et l'appréciation des services; l'intégration citoyenne et le sentiment d'appartenance des parents;
- un **soutien personnalisé** qui comprend les volets de service suivants : la santé globale des mères et des nourrissons, l'adaptation aux rôles maternel et paternel, le renforcement du réseau social et l'autonomie financière.

Vision

D'ici 2018, Mieux-Naitre à Laval souhaite faire rayonner avec succès son **modèle d'affaires en périnatalité** à Laval et au Québec.

Pour ce faire, il souhaite développer des **alliances et des partenariats**, notamment avec le réseau communautaire, le réseau des CRP, de même que le réseau de la santé et des services sociaux de Laval.

Ainsi **ancré dans son milieu**, Mieux-Naitre à Laval sera à même d'assurer son **rendement économique** (ressources humaines, matérielles, financières et partenariales) et sa **rentabilité sociale** (réponse aux besoins exprimés par les familles).

Valeurs et principes qui guident notre action

Voici les valeurs adoptées par le conseil d'administration en septembre 2011 :

La famille Les valeurs de Mieux-Naitre à Laval sont centrées sur la famille, reconnue comme premier milieu de vie et d'épanouissement de l'enfant. Les parents détiennent l'expertise naturelle pour assurer le développement optimal de leur enfant lorsqu'ils bénéficient de la sollicitude¹ de leur communauté, cette famille élargie. La collectivité joue un rôle clé pour l'équilibre et l'harmonie de la famille.

La solidarité² MNL valorise le capital social et souhaite contribuer à renforcer la densité et la qualité des relations sociales et interculturelles; prendre le temps de se connaître, accompagner, favoriser l'entraide, créer des liens d'amitié et de nouvelles solidarités.

La santé et le bien-être global MNL considère que la grossesse, l'accouchement et l'allaitement sont des processus physiologiques naturels qui nécessitent confiance et soutien, respect et

¹ Sollicitude, n. f. Attention soutenue, à la fois soucieuse et affectueuse, intérêt; affection. Témoignage de cette attention. (Source : Version électronique du nouveau Petit Robert 2011)

² Solidarité, n.f. Relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts, qui entraîne pour les unes, l'obligation morale, de ne pas desservir les autres, de leur porter assistance. (Source : Version électronique du nouveau Petit Robert 2011)

bienveillance. Ces conditions réunies favorisent la santé et le bien-être global, la préservation de l'intégrité physique et psychologique des personnes de même que l'attachement parent-enfant.

L'ouverture MNL anime un milieu de vie communautaire accueillant et chaleureux, ouvert aux familles dans le respect de leur culture, de leurs choix et de leurs valeurs. MNL s'ouvre à la pluralité des significations personnelles et culturelles que la famille attribue à la grossesse, à la naissance et à l'expérience de nouveaux-parents.

L'empowerment³ MNL actualise l'*empowerment* en reconnaissant :

- l'engagement social et économique des mères de même que leur capacité à déterminer leurs besoins et à contribuer à leur propre émancipation;
- l'importance de la place du père et l'exercice des rôles parentaux dans une perspective d'équité et de complémentarité;
- les besoins fondamentaux du bébé et ses moyens de les communiquer;
- l'importance de l'information mise à jour et de qualité pour favoriser l'autonomie et la prise de décision plus éclairée;
- les forces de son milieu, en favorisant le développement du plein potentiel de tous ses membres ainsi que leur participation démocratique.

Le principe qui reconnaît que la naissance appartient aux femmes et aux familles demeure central.

3. Contexte et historique

Dans les années 70, la médicalisation de l'accouchement est à son comble. Les routines hospitalières sont invasives et nombreuses; la position d'accouchement sur le dos est imposée et la femme est attachée à la table; 55% des femmes en 1971 sont sous anesthésie générale lors de l'expulsion du bébé⁴. Dans les années 80, 8000 personnes participent aux Colloques régionaux « Accoucher... ou se faire accoucher ? ». Les parents réclament davantage d'information pour faire des choix éclairés. On veut des soins plus humains, moins de routines et d'interventions; on réclame des maisons de naissance (MdN) et des sages-femmes.

³ Le terme empowerment désigne, en périnatalité, le fait pour une femme enceinte et un couple de se prendre en charge plutôt que de laisser le personnel de santé prendre seul les décisions concernant la naissance à venir. Il s'agit d'encourager, de remettre en avant plan la capacité du corps de la femme à accoucher et non pas de "se faire accoucher". En ressources humaines, l'empowerment repose sur trois piliers : la vision, l'autonomie et l'appropriation. Une équipe empowered sait où elle va (vision), a une marge de manœuvre suffisante pour y aller (autonomie) et se sent légitime de mener cette action (appropriation). (Source : Wikipedia)

⁴ Source : « *L'enfantement dans un Québec moderne : générations, mémoires, histoire* », Andrée Rivard Ph.D., 2010, p. 96.

En 1990, le gouvernement du Québec adopte la Loi 4 pour encadrer la pratique des sages-femmes dans le cadre de projets-pilotes en maisons de naissance. Les premières maisons de naissance ouvriront en 1994. Considérant le succès de l'expérimentation, en 1999, la Loi 28 est adoptée, un Ordre professionnel spécifique est mis en place de même qu'une formation universitaire : le BAC sage-femme d'une durée de 4 ans à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Actuellement, il y a 9 maisons de naissance au Québec, aucune à Laval, qui permettent à moins de 2% des femmes du Québec de recourir aux sages-femmes.

À la fin des années 90, lors du Sommet sur l'économie et l'emploi, le Chantier de l'économie sociale et des partenaires en périnatalité développent un projet visant à regrouper des services et des activités en périnatalité au sein d'entreprises d'économie sociale.⁵ L'idée était, sur un territoire donné, de structurer une offre de services continus, de la conception du bébé jusqu'à ce qu'il ait 2 ans, afin d'offrir un soutien à toutes les familles et d'atteindre les objectifs de prévention des politiques de santé, de bien-être et de périnatalité de l'époque. Dix projets de Centres de ressources périnatales (CRP) ont alors vu le jour au Québec. À Laval, un projet avait été déposé, mais n'a pu se réaliser l'un des 4 CLSC ayant refusé d'appuyer le projet.

Vers 2004, la Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF) participait à un comité citoyen qui revendiquait des services de sages-femmes à Laval. En 2007, la TCLCF proposait d'inclure le développement d'une maison de naissance et des ressources en périnatalité dans le cadre des consultations sur le plan de développement quinquennal de la CRE. Puis, fin 2007, Lysane Grégoire se joint au Comité santé de la TCLCF dans le but de stimuler le projet d'une MdN à Laval. Ce Comité favorisera la mobilisation autour d'un projet qui s'est rapidement mérité la création d'un comité spécifique, soit le Comité périnatalité Laval.

Le Comité santé a réalisé, en 2008, un sondage qui a mis en lumière que, non seulement les Lavalloises étaient très intéressées à avoir une maison de naissance sur leur territoire, mais aussi que plusieurs services autour de la naissance manquaient à Laval; des services que les mères allaient chercher en périphérie de la région. C'est au sein du Comité périnatalité Laval, en 2008-2009, que s'est précisée la vision d'un projet intégrateur qui prendrait la forme d'un milieu de vie destiné à répondre aux besoins des parents au moment de l'arrivée d'un nouvel enfant. Ainsi se dessinait le projet du premier Centre de ressources périnatales au Québec hébergeant une maison de naissance avec services de sages-femmes.

Début 2010, le projet ayant atteint un certain degré de maturité, la création d'un nouvel organisme dédié à la réalisation concrète de ce projet d'économie sociale s'avère nécessaire. Le 18 avril 2010, un Conseil provisoire est élu (ci-contre) avec le mandat de fonder *Mieux-Naitre à Laval (MNL)*, dont le nom est adopté le même jour. L'organisme à but non lucratif obtient ses lettres patentes en septembre 2010 et poursuit activement les démarches pour se développer.

⁵ Source : site du Réseau des Centres de ressources périnatales du Québec, www.reseaudescrp.org

L'année 2011 a été essentiellement consacrée à la réalisation d'un plan d'affaires avec la précieuse collaboration de *Micheline Bérubé, management et administration*. Ce travail de fond permet de situer le projet au sein des politiques publiques et de l'organisation québécoise des soins en périnatalité. Le plan d'affaires présente les fondements de MNL, son utilité sociale, son ancrage dans le milieu, une analyse de faisabilité, le modèle d'affaires, les espaces et ressources matérielles requis, les stratégies d'organisation et enfin, les budgets.

L'automne 2011 marque un tournant majeur pour le projet par l'obtention d'un prêt de 100 000\$ du Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) et d'une subvention de 50 000\$ de la Conférence régionale des élus de Laval (CRE). Obtenues sur les bases d'un solide plan d'affaires, ces sommes ont permis à MNL de poursuivre activement la réalisation du projet avec deux ressources humaines rémunérées. Un an plus tard, les activités du volet communautaire sont amorcées tandis que les services du volet économie sociale démarrent au printemps 2014, tel que prévu au plan d'affaire, mais sans ouverture de porte cependant.



Cours de massage de bébé offerts au Relais familial d'Auteuil en 2014, avant l'ouverture des locaux.

L'année 2014-15 est consacrée à l'implantation des rencontres prénatales et de l'accompagnement à la naissance. S'ajouteront le massage de bébé et les consultations en allaitement. Ne disposant pas de locaux, l'organisme bénéficie de la collaboration de la Maison de quartier Vimont et du Relais familial d'Auteuil pour tenir ses activités. En parallèle, les représentations se poursuivent et mènent à des ententes avec la Ville, la Conférence régionale des élus (CRÉ), le Centre local de développement (CLD) de Laval et l'Agence de santé et de services sociaux de Laval. Au 31 mars 2015 on apprend que le financement consenti par les partenaires régionaux permettra la signature d'un bail.

Les années 2015-17 constituent un virage d'importance car Mieux-Nâître à Laval s'installe dans ses propres locaux sur le boulevard de la Concorde, secteur Duvernay. L'embauche d'une équipe de base permet de déployer l'offre de services incluant les relevailles à domicile qui font l'objet

d'une entente de collaboration avec le CISSS de Laval. Entre la première et la seconde année d'opération, l'achalandage a triplé et le calendrier s'est diversifié de 37 activités différentes. Comme le financement récurrent essentiel à la mission n'est toujours pas obtenu, les représentations ont dû se poursuivre, sans succès, auprès du ministère de la santé et du nouveau CISSS de Laval.

L'année 2017-18 connaît une mobilisation importante de bénévoles et de partenaires qui ont permis la survie de MNL et le maintien des activités jusqu'à l'été 2017. Puis, faute de financement, MNL doit suspendre les activités de son volet d'économie sociale. Presque toute l'équipe est mise à pied. Le volet communautaire est maintenu grâce à l'implication de bénévoles puis, janvier 2018, une subvention salariale permet l'embauche d'une agente de soutien aux fonctions élargies, une planche de salut pour continuer à garder l'organisme vivant. La direction et le conseil d'administration ont été essentiellement occupés à poursuivre les représentations, les actions politiques et la mobilisation pour tenter d'obtenir gain de cause pour les familles de Laval. Au moment d'écrire ces lignes, le financement se fait toujours attendre.



©Photo - Photo TC Media - Mario Beauregard

Moment de mobilisation mémorable où les familles se sont rassemblées devant la Cité de la santé de Laval pour exprimer leurs revendications en danse et en chanson, c'était le 30 août 2017. Sur l'air de Despacito, avec des paroles adaptées par Angèle Trudeau, présidente de MNL, les manifestants-tes ont chanté :

*« On veut qu'tu sois financé, on dénonce l'injustice.
Pourquoi donc ailleurs au Québec ? Et pourquoi pas ici à Laval ? »*

4. Assemblée générale annuelle des membres

Tenue le 22 juin 2017, cette assemblée a réuni 26 participantEs et quelques bébés. Ce fut l'occasion de :

- Adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 septembre 2016;
- Présenter et adopter les états financiers pour l'année 2016-2017;
- Présenter et adopter le rapport d'activités annuel 2016-2017;
- Adopter une modification aux statuts et règlements afin de réserver au moins un siège à un parent issu des usagers de MNL;
- Élire le Conseil d'administration qui accueille 3 nouvelles administratrices;

L'assemblée a été présidée et animée par madame Diane Grenier, organisatrice communautaire au CSSS de Laval. Madame Cindy Gabriel, secrétaire du CA de MNL de MNL, a agi comme secrétaire d'assemblée.

5. Le Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration

- Angèle Trudeau, présidente
Sage-femme
- Mathilde Pointud, vice-présidente
Sage-femme
- Cindy Gabriel, secrétaire (jusqu'au 21 janvier 2018)
Notaire
- Vinh Kim, trésorière
Conseillère en ressources humaines
- Sonia St-Onge, administratrice
Travailleuse sociale
- Alexandra Lattion, administratrice
Avocate
- Anne-Marie Cliche, administratrice (jusqu'au 10 juillet 2018)
Agente de planification, programmation et recherche
- Mélissa Brossoit-Richard, administratrice (depuis le 18 février 2018)
Infirmière
- Kellie Piché, administratrice (depuis le 10 juillet 2018)
Technicienne vétérinaire
- Lysane Grégoire, membre d'office sans droit de vote
Directrice générale, MNL

Rencontres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est rencontré à 13 reprises pour 12 rencontres régulières et 1 rencontre extraordinaire.

Rencontres régulières, de la 65^{ème} à la 76^{ème} : 18 avril, 18 mai, 5 & 10 juillet, 7 août, 7 septembre, 12 octobre, 9 novembre, 17 décembre 2017, et 21 janvier, 18 février, 11 mars et 24 mars 2018.

Rencontre extraordinaire tenue par courriel : entre le 17 et le 23 novembre 2017, pour adopter une résolution afin d'obtenir un soutien financier de 2 conseillères municipales.

6. Les opérations

Ressources humaines

Le début de l'exercice financier bénéficie d'un budget discrétionnaire de 35 000\$ du ministre Gaétan Barrette, ce qui permet de fonctionner 3 mois avec tous les postes prévus au budget de démarrage. Il est donc décidé d'embaucher une technicienne administrative pour soulager la charge de travail de la permanence.

Une nouvelle coordonnatrice est également embauchée au printemps 2017 pour remplacer celle qui a quitté pour cause d'insécurité d'emploi. Cette nouvelle équipe ne tient que jusqu'en juillet, faute d'avoir obtenu un financement à la mission.

L'assistante périnatale aux relevailles demeure en poste tandis que la directrice doit réduire ses heures rémunérées à 10hres/semaine à compter d'août 2017. La direction assume dès lors la coordination du service de relevailles.

Quelques bénévoles, dont certaines sur une base régulière, permettent le maintien du volet communautaire avec des causeries chaque semaine, un groupe de marche et un club de tricot.

Ces activités se stabilisent depuis janvier 2018, avec l'embauche d'une agente de soutien aux fonctions élargies sous subvention salariale accordée par Emploi Québec. L'agente cumule des fonctions associées au service de relevailles, à l'animation de la vie communautaire, à des tâches administratives et à l'entretien des locaux.

Ressources matérielles

MNL a vécu une seconde année en ayant pignon sur rue et donc, les espaces et le matériel permettant à notre offre de services de se déployer.

Le parc informatique, acheté usagé par souci d'économie, présente des signes de fatigue. Certains ordinateurs tombent en panne régulièrement et d'autres sont devenus désuets et obligent les contractuelles à apporter le leur, pour les cours prénataux par exemple.

Les locaux sont spacieux et appréciés de la clientèle. L'espace administratif demeure très froid l'hiver, à cause de la fenestration importante, et nécessite l'utilisation d'un chauffage d'appoint coûteux. L'école de danse, voisin immédiat, a cessé ses opérations et a libéré les locaux de l'excès de bruit qui nuisait lors de certaines activités.

Considérant que les travaux de peinture et le décapage du plancher remontent au printemps 2015, certains travaux seraient à faire pour retrouver des conditions plus acceptables. Cela devra attendre un financement ou faire l'objet d'une corvée avec des bénévoles.

7. Statistiques globales de participation

À propos

Afin de constater l'évolution de l'organisation depuis l'ouverture des portes à l'été 2015, nous vous présentons les statistiques depuis l'année de démarrage (2015-16) jusqu'à l'année 3 (2017-18). Les deux premières lignes de chaque tableau indiquent le nombre de participants adultes aux activités communautaires gratuites puis, le nombre d'adultes inscrits aux activités tarifées.

Participation aux activités, année 1 (2015-16)

ACTIVITÉS	2015									2016			TOTAUX
	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	JANV	FÉV	MARS	
GRATUITES	7	0	0	2	3	4	34	41	22	30	20	83	246
TARIFIÉES	0	25	0	1	12	10	17	53	16	32	37	60	263
TOUTES PARTICIPATIONS	7	25	0	3	15	14	51	94	38	62	57	143	509
REVENUS MENSUELS	0 \$	150 \$	0 \$	156 \$	1 164 \$	648 \$	868 \$	2 502 \$	1 028 \$	1 883 \$	2 526 \$	3 351 \$	14 273 \$

Participation aux activités, année 2 (2016-17)

ACTIVITÉS	2016									2017			TOTAUX
	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	JANV	FÉV	MARS	
GRATUITES	109	82	61	40	68	90	107	60	52	50	57	41	817
TARIFIÉES	44	43	71	43	27	42	65	82	55	40	114	84	710
TOUTES PARTICIPATIONS	153	125	132	83	95	132	172	142	107	90	171	125	1527
REVENUS MENSUELS	2 412 \$	2 472 \$	4 372 \$	3 225 \$	2 327 \$	3 314 \$	4 579 \$	5 766 \$	3 343 \$	3 186 \$	7 759 \$	6 854 \$	49 608 \$

Participation aux activités, année 3 (2017-18)

ACTIVITÉS	2017									2018			TOTAUX
	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	JANV	FÉV	MARS	
GRATUITES	71	69	66	41	38	30	56	31	31	29	69	64	595
TARIFIÉES	48	78	76	50	11	15	7	0	15	8	9	2	319
TOUTES PARTICIPATIONS	119	147	142	91	49	45	63	31	46	37	78	66	914
REVENUS MENSUELS	3 622 \$	4 879 \$	4 589 \$	3 037 \$	600 \$	1 140 \$	990 \$	0 \$	910 \$	455 \$	770 \$	70 \$	21 062 \$

8. Relevailles à domicile – Entente de collaboration

En vertu d'une entente de collaboration avec le CISSS de Laval, Mieux-Nâître à Laval offre un service de relevailles à domicile aux mères lavalloises qui attendent un bébé ou qui ont un enfant de moins de 12 mois et qui vivent des difficultés lors de la période périnatale.

L'offre de services de relevailles offertes par Mieux-Nâître aux familles peut prendre les formes suivantes :

- Évaluation des besoins;
- Soins du bébé et des enfants;
- Soutien dans l'organisation globale de la vie quotidienne;
- Tâches ménagères légères;
- Soutien de base à l'allaitement;
- Répét (en présence du parent ou lors de brèves absences);
- Accompagnement, écoute et référence.

Une priorisation des demandes est réalisée, en fonction de critères tels que :

- peu ou pas de soutien au sein du réseau familial et social,
- naissances multiples,
- problème de santé de l'un des parents, du nouveau-né ou de l'un des enfants,
- contexte de vie familiale fragilisant l'adaptation à l'arrivée du nouveau-né.

Mandats réalisés

Pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2018, l'assistante périnatale a dispensé **275 services à 33 familles du territoire de Laval**. Au cours de l'année, 64 dossiers ont été ouverts, correspondant à tout autant de demandes de services. Une liste d'attente a été constituée et, à la fin de l'exercice, **9 clientes voient leurs services compromis, réduits ou refusés en raison de l'incapacité à répondre à tous les besoins**. Dans le cadre de l'entente avec le CISSSL, le service est donné exclusivement à des familles qui cumulent plusieurs facteurs de risques et conditions de

vulnérabilité. Les Centres de ressources périnatales (CRP) subventionnés en économie sociale offrent le service de relevailles à une clientèle universelle présentant des difficultés habituelles reliées à l'accueil d'un bébé; une clientèle que MNL espère rejoindre prochainement.

Évolution du nombre de demandes reçues par mois en 2017-2018 :

Janvier 17	1	Mai	0	Septembre	5	Janvier 18	3
Février	4	Juin	1	Octobre	6	Février	7
Mars	4	Juillet	6	Novembre	6	Mars	8
Avril	1	Août	1	Décembre	9	Avril	7
Total	10	Total	8	Total	26	Total	25

9. Volet communautaire

Cafés causeries

MNL a comme objectif prioritaire d'animer un milieu de vie communautaire autour de la période périnatale afin de favoriser le sentiment d'appartenance et la création de nouveaux liens. Les cafés causeries se tiennent tous les mardis en matinée. Les bébés et bambins sont toujours bienvenus dans l'espace bistro.

Des bénévoles assurent l'animation et l'accueil des causeries et, depuis janvier 2018, une agente de soutien sous subvention salariale assure l'animation de la vie communautaire. La promotion est faite via la section Événements de notre page Facebook et avec nos partenaires.

Durant l'année, MNL a tenu **48 cafés causeries** qui ont suscité **269 participations de parents** (essentiellement des mères) et 244 présences de bébés, soit une moyenne de 5,6 participants-tes et 5 bébés par rencontre. La suspension du volet d'économie sociale a eu un impact majeur sur la fréquentation des causeries qui, l'an dernier, étaient fréquentés par une moyenne de 11 participantes et 9 bébés par causerie. Les sujets varient d'une semaine à l'autre et la clientèle est consultée régulièrement pour connaître ses intérêts et besoins. Parmi les sujets abordés durant cette année, mentionnons : réorientation professionnelle en congé de maternité, le lien d'attachement, le développement de l'enfant, retour de la fertilité après une naissance, bien vivre l'union de fait sans s'appauvrir, l'hygiène naturelle, l'AVAC, l'intégration au service de garde, le concept de douce violence, la pratique des sages-femmes, le co-dodo...

Groupe de marche

Chaque semaine, le vendredi matin, les parents sont invités à venir marcher avec bébé en portage, en poussette ou encore, toujours *dans l'bedon*. L'itinéraire proposé permet un parcours de 2 km ou 4 km. Les participants-tes sont invités à se retrouver autour d'une tisane avant ou après la marche ou encore, à simplement venir échanger dans l'aire bistro Chez Mamatoto, si les

conditions climatiques sont peu inspirantes. Durant l'année, le groupe a marché 32 fois et a suscité **62 participations** de mères avec 56 présences de bébés et bambins.



Nancy Millette, A2 Photographes

Club de tricot

Chaque semaine, depuis octobre 2016, les parents sont invités à venir tricoter et ce, quelle que soit leur expérience. MNL dispose de broches et de laine pour faciliter le démarrage de ce loisir chez les moins expérimentés. De plus, 6 bénévoles sont venues tour à tour partager leur passion avec les apprentis tricoteurs-teuses. L'activité a été tenue 38 fois et a suscité **91 participations**.

Écoute et références

Chaque semaine, nous recevons des appels de femmes enceintes ou qui ont un nouveau bébé et qui se questionnent ou ont besoin de soutien et/ou de références. Pour mieux documenter nos activités, du 16 janvier au 20 mars 2018, soit durant 46 jours ouvrables (9 semaines), nous avons tenu le compte de tous les appels reçus (253 appels) et des sujets abordés. Voici le portrait :

Relevailles	61 appels, incluant demandes d'informations, échanges avec l'assistante périnatale, gestion d'horaires avec les clientes...
Partenaires	56 appels de partenaires, incluant liens avec les concertations auxquelles MNL participe.
Références données	52 références données sur les services offerts par nos partenaires ou dans les régions limitrophes ou dans l'entreprise privée.
Bénévoles	33 appels d'échange avec nos bénévoles, incluant les membres du CA, ou offre de bénévolat.

Écoute	13 appels de mères qui ont eu besoin d'être écoutées, de ventiler, de s'exprimer sur leurs inquiétudes... De durées variables, le plus bref appel de ce type a duré 10 minutes et le plus long, 43 minutes, pour une moyenne de 20 minutes par appel.
Cours Prénataux	15 demandes d'information, incluant inscriptions.
Bain thalasso bébé	9 demandes d'information, incluant inscriptions.
Allaitement	8 demandes d'information, 1 consultation en allaitement.
Autres services	16 demandes d'information.
Inscriptions Manquées	18 demandes d'inscription aux activités actuellement suspendues.
Communautaire	23 appels en lien avec la vie communautaire, incluant demande de renseignement et gestion des bénévoles qui animent des causeries.
Sage Femmes	6 demandes d'information.
Autres activités commerciales	8 demandes d'information, incluant pour location de salles.
Administration / divers	21 appels (fournisseurs, élus, bailleurs de fonds...).

Activités gratuites financées par Avenir d'enfants

En participant à 2 des 6 concertations locales de partenaires soutenus par Avenir d'enfants, MNL est en mesure d'offrir certaines activités spécifiques en périnatalité et ce, gratuitement. MNL participe à Viz'Axion, regroupement de partenaires du secteur Vimont-Auteuil, de même qu'à Jeun'Est en forme qui regroupe les partenaires du secteur Est, soit St-François, St-Vincent-de-Paul et Duvernay.

Jeun'Est en forme						
	Nbre séances	Nbre d'hrs	du	au	nbre mères	nbre bb
Sessions de portage						
Au Relais de quartier St-Vincent	4	8	18-avr	09-mai	9	8
À la Maison de la famille St-François	4	8	30-janv	20-févr	11	11
	8	16			20	19
	Nbre séances	Nbre d'hrs	du	au	nbre mères	nbre pères
Rencontres prénatales						
Chez Mieux-Naitre à Laval	4	8	26-févr	19-mars	10	9
	4	8			10	9
Familles rejointes avec Jeun'Est	12	24			30	28

Viz'Axion					
Ateliers postnataux variés au Relais familial d'Auteuil	Nbre séances	Nbre d'hres	Le	nbre mères	nbre bb
Portage	1	2	06-avr	8*	8*
DME (diversification alimentaire)	1	2	13-avr	8*	8*
Portage	1	2	18-janv	8	8
Langage des signes	1	2	01-févr	10	10
DME (diversification alimentaire)	1	2	15-févr	11	11
Sommeil de bébé	1	2	01-mars	9	9
Familles rejointes avec Viz'Axion	6	12		38	38

10. Volet économie sociale - Offre de services

Les activités de groupe ont dû être suspendues vers la fin de l'été 2017 faute de financement. Voici les activités qui ont eu cours avant d'être suspendues. Notez que les services privés ont été maintenus (Bain thalasso bébé, consultation en allaitement, consultation prénatale).

Rencontres prénatales					2 737 \$
De groupes, 8 séances (1 session)					
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
	8	16	8	8	1 345 \$
À la carte					
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
	6	12	8	8	892 \$
Consultations prénatales privées					
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
	5	10	3	3	500 \$

Gemelicours					3 000 \$
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
	5	35	19	19	3 000 \$

Accompagnement à la naissance					760 \$
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
	5	16	1	0	760 \$

Consultations en lactation					1 060 \$
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
	12	17,5	12	0	1 060 \$

Bain thalasso bébé					1 886 \$
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
	24	42	24	24	1 886 \$

Activités physiques prénatales					3 253 \$
Yoga prénatal					
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
6 sessions	36	45	43	0	3 002 \$
Ballon forme prénatal					
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
1 session	5	7,5	3	0	251 \$

Activités physiques postnatales					5 766 \$
Yoga postnatal					
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
5 sessions	30	37,5	31	0	2 331 \$
Bouger en jouant avec bébé					
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
3 sessions	16	16	16	0	1 193 \$
Zumba postnatal					
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
4 sessions	27	27	27	0	2 243 \$

Ateliers de base					905 \$
Massage bébé					
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
1 session	5	5	6	0	435 \$
Soins au nouveau-né					
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
	1	2	2	1	44 \$
Portage					
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
	3	6	11	1	330 \$
Sommeil de bébé					
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
	1	2	4	0	96 \$

Ateliers relationnels					425 \$
Langage des signes					
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
	1	2	10	0	425 \$

Ateliers alternatifs					280 \$
Introduction des solides (DME)					
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
	1	2	6	2	280 \$

Ateliers complémentaires					990 \$
RCR - Faire face aux urgences					
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	
	2	8	11	7	990 \$

RÉSUMÉ - clientèle jointe et revenu total					
	Nbre séances	Nbre d'hres	nbre mères	nbre pères	Total
	193	309	245	73	21 062 \$

11. Autres revenus de nature commerciale

Location de salles et bureaux

Sans faire de publicité, nous avons des demandes pour louer nos espaces, soit la salle de cours et de l'aire bistro. Ces espaces ont été loués pour différentes activités dont des fêtes de familles, ce qui a rapporté **1 450 \$** pour l'année.

12. Accès services sages-femmes et Maison de naissance



Accouchement à domicile, gracieuseté Regroupement Les Sages-Femmes du Québec (RSFQ)

Contribuer activement à rendre accessibles les services des sages-femmes et une maison de naissance sur le territoire de Laval fait partie de la mission de MNL. Si la collaboration était excellente avec l'ex-Agence de santé, ouvrir le dialogue avec la nouvelle instance de santé, le CISSS, s'avère plus difficile.

Rappelons qu'en 2012, il y a eu un Comité régional sage-femme qui s'est rencontré à 3 reprises. Puis la directrice de l'ex-Agence responsable du comité a

considéré que la résistance des médecins de Laval était telle que mieux valait tenter de développer les services avec une région limitrophe déjà desservie. Or, ce plan ne s'est jamais concrétisé.

En décembre 2014, nous apprenions que le ministère de la santé accordait un budget à Laval pour l'embauche d'une sage-femme chargée de projet puis, en mars 2015, que l'argent était déjà dans les coffres de l'Agence. En janvier 2016, lors d'une rencontre au CISSSL, nous informons la nouvelle administration que nous portons la voix citoyenne pour l'implantation d'une maison de naissance que nous souhaitons voir sous le même toit que le CRP. Cela n'a pas suscité de suite.

En décembre 2016, nous sollicitons une rencontre avec le CISSSL afin de faire le point sur ce dossier, on nous répond qu'il est prématuré pour eux de se rencontrer à ce sujet, leurs travaux portant davantage sur le dossier des meilleures pratiques obstétricales à l'hôpital Cité de la santé. Janvier 2018, nous récidivons avec une sollicitation de rencontre qui est demeurée lettre morte. Juin 2018, nous écrivons à nouveau, cette fois, on nous répond que « Cette pratique s'inscrira dans le cadre d'une révision globale de l'offre de service du continuum mère-enfant (...) Dans ce

contexte, nous travaillons avec les instances formelles concernées. » Or, nous considérons que les femmes qui souhaitent avoir accès à un suivi avec sage-femme, sont les premières concernées. Cette profession a une approche unique qui reconnaît que la naissance appartient aux femmes, à suivre!

13. Maintenir en place le seul CRP à Laval

L'année 2017-18 s'est amorcée avec un message contradictoire de la part du ministre de la santé. D'une part, le 2 mars il accorde à MNL un montant discrétionnaire de 35 000 \$ « pour la poursuite des activités de votre organisme » puis, le 21 mars, il répond à la pétition déposée à l'Assemblée nationale le mois précédent : « Bien que l'analyse de l'offre de service en périnatalité à Laval soit jugée adéquate par le CISSS, des rencontres ont tout de même été tenues récemment avec le CRP de sa région. Un soutien financier a été accordé afin de rendre disponible aux nouveaux parents un service de relevailles ». La bataille demeurait donc entière!

Démarches auprès du CISSS de Laval

10 mai 2017 : rencontre CISSSL - MNL

CISSS de Laval :

- Julie Vaillancourt, directrice, Programme jeunesse
- Vincent Forcier, adjoint au directeur - volet communications et relations publiques
- Nicole Beaudry, adjointe à la direction générale adjointe

MNL et partenaires :

- Louise Boucher, directrice, Réseau des CRP du Québec
- Marc Longchamps, coordonnateur, CDC de Laval
- Angèle Trudeau, présidente, MNL
- Lysane Grégoire, directrice, MNL

Objectifs de la rencontre

- Présenter l'état de situation actuel de MNL;
- Clarifier la position du CISSS de Laval concernant la reconnaissance d'un CRP à Laval ainsi que son offre de service;
- Proposer des moyens concrets afin que le CISSS puisse formuler une demande de soutien financier auprès du MSSS.

Les attentes de MNL :

1. Que le CISSSL reconnaisse MNL à titre de CRP, tel que reconnu par l'Agence en 2013
2. Que le CISSS reconnaisse la complémentarité de l'offre de services de MNL
3. Que le CISSS informe le MSSS du besoin d'obtenir les crédits dans la région pour financer un CRP.

4. Établir un partenariat CISSSL-MNL afin d'obtenir des crédits à court terme pour éviter la fermeture et assurer la continuité des services au-delà du 30 juin 2017

La discussion a permis de mettre en relief que, pour les décideurs au MSSS, il est essentiel que le CISSSL signifie son désir d'offrir les services d'un CRP dans sa région et son intérêt à obtenir des crédits à cet effet de sorte que, si le MSSS bonifie l'enveloppe dédiée aux CRP, la région de Laval puisse en bénéficier.

Ceci dit, Mme Vaillancourt nous avise qu'elle devra également réitérer que l'offre est complète et adéquate, même si elle convient qu'elle réfère à l'offre de base exigée par le MSSS. Dans sa lettre au MSSS du **2 juin 2017** (**annexe 1**) on peut lire : « Soulignons que la présence sur notre territoire d'un centre régional de périnatalité (CRP) permet à la population d'avoir accès à des services complémentaires qui diversifient et bonifient l'offre de service en périnatalité. Le CRP répond à des demandes spécifiques des Lavalloises et Lavallois... ».

On lit également : « Actuellement, tous les crédits attribués au CISSS de Laval pour offrir des services en périnatalité sont utilisés. Il nous est donc impossible de financer des organismes communautaires comme le CRP, afin qu'ils offrent des services complémentaires en périnatalité. Dans le contexte de l'évolution démographique de la région de Laval, qui accueille plus de 4 300 naissances par année, et advenant que de nouveaux crédits seraient disponibles, il est souhaitable que Laval, à l'instar d'autres régions du Québec, puisse bénéficier d'un financement supplémentaire. »

Le MSSS répondra, le **29 juin 2017** (**annexe 2**), qu'il n'a pas de crédits disponibles pour financer ce type d'activités et qu'il constate, à la lecture de la lettre du CISSS que l'offre est complète et adéquate.

22 août 2017 : rencontre CISSSL - MNL

CISSS de Laval :

- Marina Larue, directrice générale adjointe
- Julie Vaillancourt, directrice, Programme jeunesse

MNL :

- Mathilde Pointud, vice-présidente
- Lysane Grégoire, directrice

Objectifs de la rencontre

- Présenter à nouveau l'état de situation et la pertinence de MNL à la nouvelle directrice générale adjointe du CISSS et espérer avancer d'un pas de plus

Mme Larue s'est montrée intéressée, elle a posé ses questions, a déclaré que cela méritait un autre tour de réflexion et qu'elle allait nous revenir. Elle nous revient en sollicitant une nouvelle rencontre, cette fois avec la présidente directrice générale du CISSS, Mme Caroline Barbir.

30 août 2017 : manifestation des familles devant la Cité de la santé

Une trentaine de mères et de partenaires solidaires, de même qu'une petite ribambelle d'enfants sont venus chanter et danser devant les bureaux de la haute direction du CISSSL afin d'exprimer leur sentiment sur le caractère essentiel de MNL et sur l'injustice d'en être privé. Les paroles de la chanson Despacito ont été adaptées par Angèle Trudeau à partir des messages que les familles ont souhaité communiquer. Nous les reproduisons ici tandis qu'un montage vidéo sur Youtube est disponible sous le titre « Tout doucement MNL », sur la chaîne de Mieux-Naître à Laval.



Tout doucement MNL

Adaptation des paroles : Angèle Trudeau

Oui, tu sais que je te regarde depuis un moment (en regardant nos bébés)

Je veux danser avec toi maintenant

J'ai remarqué comment tes beaux yeux m'appelaient

Donne-moi le chemin, je te suivrai

Mieux-Naître, tu es comme un aimant et moi le métal

Me rapprocher de toi devient maintenant vital

Quand j'attends un bébé, quand il est dans mes bras

Nous, on tient à notre CRP ici à Laval Mieux-Naître tu nous inspires avec une vision globale

Que tu puisses fermer j'vis pas bien avec ça!

Tout doucement

Tu m'accompagnes dans mon rôle de maman

Dans un milieu de vie, environnement sans jugement

Je m'épanouis, je prends confiance en moi

Tout doucement

Tu me renseignes sur mes droits sur mes options

Pour mon accouchement et puis pour mon allaitement
Où irons-nous si tu fermes maintenant?

REFRAIN - TOUS ENSEMBLE

On veut qu'tu sois financé

On dénonce l'injustice

Pourquoi donc ailleurs au Québec

Et pourquoi pas ici à Laval?

On remplit toutes vos conditions

Là y a ben des limites

Partenaires main dans la main!

Et notre CRP survivra

Notre financement donne-le, je sais que tu y penses

L'austérité c'en est assez, c'est pas une grosse dépense

Une ressource essentielle disparaîtrait ici à Laval

Sans MNL la péri serait incomplète à Laval

Viens nous rendre visite et dis-moi comment tu te sens

Tu peux, tu peux, tu peux enfin partager c'que tu ressens

On est pas pressées
L'important c'est bien sûr l'échange
Se faire des amies, se trouver des anges...

Pas à pas, pas à pas je me rapproche de toi
Rencontres prénatales, le yoga, la zumba
J'aime les cafés-causerie
J'aime la marche du vendredi
J'aime le portage, le RCR, tout ça me sourit

Pas à pas, pas à pas et on inclue les papas
Pour aider à l'allaitement, il y a quelqu'un avec moi
Si j'attends des jumeaux
Si tout me semble trop gros
Je trouve là la réponse à tous mes maux

REFRAIN - TOUS ENSEMBLE

On veut qu'tu sois financé
On dénonce l'injustice
Pourquoi donc ailleurs au Québec
Et pourquoi pas ici à Laval?
On remplit toutes vos conditions

Là y a ben des limites
Partenaires main dans la main!
Et notre CRP survivra

Tout doucement
Tu m'accompagnes dans mon rôle de maman
Dans un milieu de vie, environnement sans jugement
Je m'épanouis, je prends confiance en moi

Pas à pas, pas à pas je me rapproche de toi
Rencontres prénatales, le yoga, la zumba

REFRAIN - TOUS ENSEMBLE

Pourquoi donc ailleurs au Québec
Et pourquoi pas ici à Laval?

Pas à pas, pas à pas et on inclue les papas
Pour aider à l'allaitement, il y a quelqu'un avec moi

REFRAIN - TOUS ENSEMBLE

Partenaires main dans la main!
Et notre CRP survivra

6 septembre 2017 : rencontre CISSSL - MNL

CISSS de Laval :

- Caroline Barbir, présidente directrice générale
- Marina Larue, directrice générale adjointe

MNL :

- Angèle Trudeau, présidente
- Lysane Grégoire, directrice

D'entrée de jeu, Mme Barbir nomme que depuis 2 ans, le CISSS a tourné le dossier dans tous les sens pour trouver une façon de financer le CRP. Ses constats et recommandations :

1 - Être en économie sociale nous défavorise, il faudrait **changer de statut juridique** pour ne plus être exclus du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) qui, selon elle, serait notre seule voie car, suivant sa compréhension, l'enveloppe autrefois logée au MSSS pour les CRP et maintenant régionalisée, elle n'existerait plus, le programme serait terminé.

Réponse de MNL : l'économie sociale n'est pas un statut juridique. MNL est un OBNL comme les autres, c'est le fait d'avoir des activités marchandes qui nous place dans le secteur de l'économie sociale qui, pour nous, est un simple levier de développement qui permet de renforcer la capacité des CRP à remplir leur mission. MNL s'identifie clairement comme un organisme d'action communautaire autonome. Nous avons rappelé que le MSSS, dans une lettre de février 2016, se positionne en appui à la bonification de l'enveloppe dédiée aux CRP et qu'il considère que l'économie sociale est un modèle de financement porteur pour les CRP.

2 - Mme Barbir suggère que nous tentions de voir avec l'ensemble des **organismes communautaires familles (OCF) de la région** si on ne pourrait pas les intégrer d'une manière ou d'une autre.

Réponse de MNL : au Québec, le financement de la mission des OCF relève du Ministère de la famille tandis que celle des organismes œuvrant en périnatalité relève du MSSS. De plus, comment les OCF pourraient-ils aider MNL? Ils ne vont pas laisser une partie de leur financement pour financer le CRP et aucun OCF ne se considère trop financé.

3 - Mme Barbir suggère que nous pourrions essayer **d'être un CRP satellite d'un autre CRP** financé à proximité.

Réponse de MNL : MNL aurait quand même besoin de locaux à Laval et les CRP avoisinant n'ont pas davantage de budget disponible pour opérer un CRP à Laval. MNL ne voit pas de potentiel réel de solution dans ces propositions.

Nous avons rappelé que nous ne demandons pas d'argent au CISSS, que nos attentes vis-à-vis du CISSS ne sont que d'agir en continuité avec l'ex-Agence en reconnaissant que nous sommes un CRP, que nous respectons les critères établis par le MSSS et que l'apport spécifique d'un CRP est souhaité pour la région. Mme Barbir a dit qu'elle ne pouvait agir que dans la mesure de ses pouvoirs et que les choses n'étaient plus comme à l'époque de l'Agence (mais on ne saura pas très précisément en quoi).

4 - Mme Barbir a réitéré leur analyse, comme quoi **l'offre en périnatalité est déjà complète et adéquate**. À titre d'exemples : les ateliers postnataux offerts au Relais familial d'Auteuil et d'autres services offert par l'entreprise privée sur le territoire.

Réponse de MNL : C'est MNL qui offre les ateliers au Relais et dans 3 autres OCF (MNL n'a pas encore été en mesure de répondre à la demande dans le secteur ouest). L'entreprise privée n'a pas de tarifs modulés pour demeurer accessible à tous. Les cours prénataux ne sont disponibles qu'à Ste-Rose tandis que MNL a développé une approche alternative propre au communautaire. Les relevailles ne sont accessibles qu'à une clientèle présentant plusieurs facteurs de vulnérabilité, l'offre pour la clientèle universelle n'existe pas présentement à Laval. Mme Barbir avait cependant constaté que seul MNL offrait des activités physiques pré et postnatales, tout comme les cours de massage de bébé et les ateliers de portage.

Finalement, et c'est le pas de plus franchi lors de cette rencontre, Mme Barbir a annoncé qu'elle allait écrire à nouveau au MSSS, cette fois pour porter à l'attention du MSSS les services offerts uniquement par MNL et qui disparaîtraient advenant la fermeture.

Malheureusement, cette lettre du **14 septembre 2017** (**annexe 3**) insistait davantage sur l'offre déjà complète et adéquate et la réponse du MSSS du **27 septembre** (**annexe 4**) n'a même pas fait

allusion aux services spécifiques de MNL qui allaient disparaître. Mme Barbir nous a alors indiqué qu'elle ne pouvait rien faire de plus.

19 octobre 2017 : passage des familles devant le CA du CISSS

Une autre belle mobilisation des familles pour aller s'exprimer au Conseil d'administration du CISSS puisque les démarches auprès de la haute direction n'ont pas été couronnées de succès.



Une présentation **(annexe 5)** de l'historique d'implantation d'un CRP à Laval, de même qu'un dossier complet a été remis à chaque membre du Conseil. Les familles demandent aux membres du Conseil d'administration du CISSS de Laval d'adopter une résolution (à l'instar de celle adoptée à l'unanimité par le Conseil de ville le 4 octobre 2017) et que par cette résolution, le Conseil d'administration demande au gouvernement les crédits nécessaires afin d'assurer, pour le bénéfice de la population lavalloise, l'accès au soutien et aux services d'un CRP.

Le dossier remis à chaque membre du CA contenait les pièces suivantes :

1. En quoi MNL inscrit ses services et ses activités en parfaite cohérence avec la *Politique de périnatalité 2008-2018 - Un projet porteur de vie*, de même qu'avec la *Politique gouvernementale de prévention en santé 2016-2025 – Un projet d'envergure pour améliorer la santé et la qualité de vie de la population*.

2. Synthèse des liens développés pour établir un CRP à Laval entre Mieux-Naître à Laval (MNL), l'ex-ASSSL et l'ex CSSSL, tous deux ayant encouragé, soutenu et même financé le démarrage du Projet en plus d'en avoir fait une cible prioritaire dans le Projet clinique de la région.
3. 3 lettres de l'ex-Agence qui affirme être consciente de l'apport des CRP, qu'elle souhaite que leur reconnaissance se poursuive malgré le contexte financier difficile, puis qui annonce l'octroi de 20 000\$ à 2 reprises pour compléter le démarrage et mettre en place les services périnataux.
4. Lettre du MSSS qui affirme qu'il appuie les démarches du Réseau des CRP du Québec « afin que le financement des CRP existants soit consolidé et que de nouveaux CRP, comme celui de Laval, puissent se développer », et encore « Nous souhaitons que le budget d'économie sociale disponible pour les centres de ressources périnatales puisse être bonifié. ».
5. Les statistiques de participation aux activités de MNL où on voit la nette progression de l'achalandage entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année d'opération avec pignon sur rue.
6. Un argumentaire sur la périnatalité fourni par Avenir d'enfants (AE) qui souligne que le moment le plus rentable pour effectuer de la prévention est la période périnatale. Il s'agit en effet de la période où les interventions sont les moins coûteuses et où les impacts sont les plus significatifs. AE mentionne également constater que les secteurs les plus actifs en périnatalité à Laval sont ceux où Mieux Naître à Laval est présent (avec Jeun'Est en forme et Viz'Axion).
7. Le texte de la pétition signée par 1 234 personnes et déposée à l'Assemblée nationale en février 2017. Cette pétition demande au gouvernement de faire en sorte que le CISSS de Laval obtienne les crédits nécessaires au financement du CRP de Laval. La liste des membres de la Coalition Pour nos bébés qui porte la même revendication.
8. La résolution adoptée à l'unanimité par le Conseil de Ville le 4 octobre 2017 et qui demande au gouvernement de « doter la population lavalloise d'un véritable centre de ressources périnatales, en assurant à l'organisme Mieux-Naître à Laval un financement récurrent, au moins comparable à celui qu'il offre aux autres CRP des autres régions du Québec. »
9. Tableau des services de Mieux-Naître à Laval présentés selon qu'ils ont déjà été implantés ou qu'ils sont projetés (annexe 6).

Sans réponse du CA un mois plus tard, nous interpellons Mme Barbir, PDG du CISSS, qui nous informe par lettre que « Le conseil d'administration de l'établissement a étudié votre dossier et y a accordé toute l'attention requise. Par conséquent, nous nous sommes empressés de transmettre toute la documentation, que vous avez présentée au conseil d'administration, à l'attention du ministre de la santé aux fins de son appréciation ». Un peu plus tard, nous constaterons, en consultant le procès-verbal de la rencontre du CA du CISSS du 19 octobre, que le point avait été discuté le soir-même de notre visite et que le CA a décidé de ne pas adopter la

résolution que les familles leur demandaient. Des raisons se cachent derrière cette décision, mais le CA du CISSS a choisi de ne pas les dévoiler. En effet, le procès-verbal est caviardé et ne nous laisse connaître que la décision telle qu'en témoigne l'image suivante extraite du document.

16. Huis clos



En conséquence, le conseil d'administration du CISSS de Laval a pris la décision unanime de ne pas adopter la résolution présentée pour l'organisme Mieux-Naître à Laval (MNL) et a demandé à la présidente-directrice générale de transmettre l'ensemble des documents, remis par MNL, au MSSS.

22 janvier et 6 février 2018 : échange de correspondances entre MNL et le CA du CISSS

Nous décidons de relancer le CA du CISSS car le ministre de la santé, Gaétan Barrette, a réitéré son refus de nous rencontrer, notre dossier étant dit-il, d'abord de la responsabilité du CISSS de Laval. Par lettre le 22 janvier, nous informons donc le CA du CISSS de ce fait et nous les avisons que « nous n'avons plus d'autre choix que de porter à l'attention de la population cette situation impossible où il y a un manque de transparence et absence totale de réponses, tant du MSSS que du CISSS, aux multiples arguments favorables à la présence d'un CRP à Laval. La situation est injuste pour les familles de Laval qui ont les mêmes besoins qu'ailleurs au Québec. » (annexe 7)

Nous leur fournissons également un document qui présente les ressources communautaires spécialisées en périnatalité présentes dans les 11 plus grandes villes du Québec. Ce document met en lumière que Laval, en 3^{ème} position en importance parmi ces municipalités, est la seule à ne pas avoir une telle ressource si MNL n'est plus là. C'est aussi la seule grande ville à ne pas disposer d'une maison de naissance avec services sage-femme; des retards inacceptables pour une grande ville comme Laval croyons-nous. (annexe 8).

Le **6 février 2018** nous recevons une réponse du président du CA du CISSS, M. Yves Carignan (annexe 9). La lettre expose les éléments qui permettent au CISSS de réitérer que l'offre de service en périnatalité est complète et adéquate. Les arguments reprennent les éléments de discussion déjà abordés avec la haute-direction, mais qui ne semblent pas avoir été retenus. Des arguments concernant le financement en périnatalité à Laval sont également soulevés. MNL produit une analyse de cette lettre (annexe 10).

Bien que la suite des événements déborde de la période visée par le présent rapport, il nous semble à propos d'également faire connaître dès maintenant 3 autres documents qui ont été

remis aux membres du CA du CISSS lors de notre dernier passage, avec plusieurs familles, devant le CA du CISSS, le 14 juin dernier. Ces documents sont les suivants :



1. Répartition régionale du soutien financier du MSSS octroyé aux organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux (pour chaque région, nombre d'habitants par organisme financé et montant octroyé par habitant). Le constat est frappant, c'est Laval qui reçoit le moins d'argent de Québec. (annexe 11)
2. Tableau qui complète le précédent en illustrant combien Laval recevrait d'argent et combien il y aurait d'organismes communautaires financés à Laval si cette dernière était traitée comme d'autres villes comparables. (annexe 12)
3. Tableau réalisé à partir des données de l'Observatoire des tout-petits et qui met en lumière que Laval est la région où les parents sont les moins nombreux au Québec à recourir aux cours prénataux. (annexe 13)

Démarches politiques

9 juin 2017, appel d'appui aux élus de l'Assemblée nationale

MNL interpelle par lettre les membres de la commission santé de l'Assemblée nationale et les porte-paroles en matière de santé des groupes d'opposition. Nous demandons leur intervention à la période de questions pour demander au ministre de la santé que le CISSS de Laval reçoive le financement pour son CRP, que la fermeture soit évitée et que l'injustice envers les familles lavalloises soit corrigée. Aucun député n'a pu concrétiser cette demande.

17 juillet 2017 : lettre ouverte aux médias adressée au Dr Barrette

Nous dénonçons la décision de ne pas financer le seul CRP de Laval et nous indiquons au ministre qu'il devrait se demander si la population lavalloise bénéficie de l'apport des services complémentaires et alternatifs offerts principalement par les CRP au Québec. Nous rappelons également que, si d'autres organismes à Laval offraient déjà de tels services, la mise en place du CRP n'aurait pas fait l'objet d'une cible prioritaire dans le Projet clinique de la région. Nous demandons un financement approprié et un traitement équitable pour les familles de Laval. Cette lettre n'a reçu aucune réponse de la part du ministre de la santé.

14 septembre 2017 : point de presse commun avec 2 groupes d'opposition, PQ et QS



De gauche à droite, Lysane Grégoire, directrice de MNL, Diane Lamarre, députée et porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et Amir Khadir, député de Québec solidaire

« Pour le bien des futures et nouvelles familles de Laval, le gouvernement libéral doit assurer la survie de Mieux-Naître à Laval, le seul organisme de la région se consacrant à la période périnatale. » C'est ce qu'ont réclamé ce jour-là Diane Lamarre, porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, d'accessibilité aux soins et de soutien à domicile, ainsi qu'Amir Khadir, médecin et député de Québec solidaire.

31 janvier 2018 : point de presse avec Diane Lamarre



Mme Lamarre est venue une seconde fois dans nos locaux pour s'adresser aux médias et demander une intervention urgente du gouvernement afin qu'il injecte les fonds nécessaires à la survie du centre. La porte-parole de l'opposition en matière de santé a réitéré son invitation au ministre Barrette : « Venez rencontrer les responsables de MNL et visiter leurs locaux. Au Québec, les jeunes mères et leur bébé doivent pouvoir bénéficier d'un soutien adapté à leur condition, y compris à Laval. D'ailleurs, la région enregistre le plus haut taux de natalité au Québec. Toutefois, elle

se classe au dernier rang sur le plan du financement des organismes communautaires par le MSSS », a-t-elle relevé. « Au Québec, la santé et le développement optimal des enfants doivent être des priorités absolues. Les CRP de tout le Québec doivent donc être financés adéquatement; l'avenir de centaines d'enfants en dépend. Que le gouvernement cesse de tergiverser et qu'il investisse immédiatement pour assurer la survie de Mieux-Naître à Laval. Les familles lavalloises ont droit à ce soutien », a conclu Diane Lamarre.

13 février 2018 : point de presse avec Amir Khadir et rencontre avec le Dr Barrette



De gauche à droite : Angèle Trudeau, présidente de MNL, Amir Khadir, député de Québec solidaire, Louise Boucher, directrice du Réseau des CRP et Lysane Grégoire, directrice de MNL.

Point de presse à Québec avec M. Amir Khadir, député de Mercier et porte-parole de Québec Solidaire en matière de santé. Mme Louise Boucher, directrice du Réseau des CRP du Québec nous accompagne. M. Khadir a un message pour le Dr Barrette concernant les besoins des mères autour de l'accouchement, un besoin criant en particulier à Laval où la croissance démographique est forte. « Il y a un organisme qui doit absolu-

ment obtenir un financement adéquat pour la poursuite de ses activités ». Puis, le même jour, M. Khadir nous obtient un entretien avec le ministre Barrette.

Lors de cette brève rencontre, nous expliquons au Dr Barrette qu'il est inexact de dire que l'offre en périnatalité est complète et adéquate et que nous pensons que ce changement de cap complet entre l'analyse de l'ex-Agence et celle du CISSS est causée par la crainte de ce dernier de se voir contraint à financer le CRP si il déclare qu'il est essentiel. Le ministre nous confirme plutôt que si le CRP s'avère nécessaire, le CISSS n'aura pas à payer la facture. Puis, concernant nos prétentions au sujet de l'offre de services déficiente sans MNL, le ministre nous demande d'en faire la démonstration sur 2 pages qu'il fera contrevérifier. Enchantées par cette proposition, nous demandons au ministre de ne pas confier au CISSS cette contrevérification, puisque nous contestons justement l'avis de ce dernier. Le Dr Barrette acquiesce à cette demande.

23 février 2018 : Opération « 2 pages pour le Dr Barrette »

MNL fournit au ministre Barrette document de deux pages exposant comment et pourquoi l'offre de services spécifique d'un organisme communautaire spécialisé en périnatalité, telle que celle d'un CRP, est nécessaire à Laval et comment elle constitue une valeur ajoutée indéniable au continuum de services périnataux offert dans la région ([annexe 14](#)). Ce document s'accompagne des 7 annexes suivantes :

1. Document qui présente les ressources communautaires spécialisées en périnatalité présentes dans les 11 plus grandes villes du Québec et où Laval est la seule grande ville à ne pas disposer d'une telle ressource si MNL n'est plus là ([annexe 8](#)).

2. Document qui présente l'apport de Mieux-Nâître à Laval en lien avec la Politique de périnatalité du Québec de même qu'avec ses stratégies de mise en œuvre (**annexe 15**).
3. Quelques témoignages de femmes qui sont allé chercher des services à l'extérieur de Laval avant l'arrivée de MNL.
4. Les statistiques de participation aux activités de MNL de 2015 à 2017 (**voir p. 13**)
5. Liste des membres de la Coalition Pour nos bébés qui demandent au gouvernement que le CRP de Laval soit financé de façon récurrente et adéquate.
6. Tableau réalisé à partir des données de l'Observatoire des tout-petits et qui met en lumière que Laval est la région où les parents sont les moins nombreux au Québec à recourir aux cours prénataux. (**annexe 13**)
7. Lettres d'appui de 3 regroupements locaux de partenaires.

La contrevérification promise qui devait être réalisée par d'autres que le CISSS ne sera jamais réalisée. MNL reçoit plutôt la **réponse du MSSS le 29 mars 2018** qui nous informe que le CISSS a procédé avec rigueur l'évaluation de son offre de services et que celle-ci s'avère complète et adéquate. Le MSSS conclue souscrire à cette lecture de la situation et qu'ainsi, il n'y aura aucun financement pour MNL (**annexe 16**).

Le Conseil d'administration de MNL a été choqué par cette réponse du MSSS et a souhaité exprimer ses doléances au Dr Barrette par lettre du **18 avril 2018** (**annexe 17**).

Appui exceptionnel du maire et du Conseil de Ville

Le maire de Laval, M. Marc Demers, appuie et suit le développement du CRP de Laval depuis le début de son mandat en 2014. Mme Sandra Desmeules, conseillère municipale et membre de l'exécutif, s'est vue confier le suivi de l'implantation du projet. Au cours de l'année 2017-2018, voici les actions importantes qui ont eu cours, en lien avec la municipalité.

4 juillet 2017 : les familles s'adressent au Conseil municipal

Lors de la période de questions du public, des familles expriment leurs remerciements pour l'engagement du maire et du Conseil municipal pour l'implantation du CRP à Laval et pour la lettre que M. Demers a écrit au Dr Barrette au sujet de MNL en février 2016. Les familles demandent :

« Monsieur le maire, que pouvez-vous faire pour empêcher la fermeture du seul CRP de la région? Comment pouvez-vous défendre notre droit à des services que les familles de St-Eustache, de Terrebonne, de Montréal et même de Rimouski reçoivent? M. le maire, qu'allez-vous faire pour que nous puissions continuer à fréquenter ce milieu de vie qui nous outille, qui nous aide à nous sentir de bons parents, qui soutient nos hommes dans leur paternité, qui nous sort de l'isolement? M. Demers, dites-nous que Mieux-Nâître à Laval ne fermera pas, que vous avez une solution d'urgence pour nous! Merci. »

Le maire a assuré les familles de sa préoccupation et de sa volonté de faire quelque chose bien qu'il n'ait pas de plan précis. Il trouve la situation profondément injuste et il a interpellé tous les élus provinciaux à ce sujet. Il promet qu'ils vont pousser plus loin leur réflexion et nous revenir bientôt avec une stratégie.

13 juillet 2017 : le maire écrit au Premier ministre du Québec

Le maire s'adresse au Premier ministre pour l'informer qu'il a écrit le 17 février au ministre de la santé, le Dr Barrette, et que cette demande est restée lettre morte. Il demande que soit rétablie l'équité envers une région et une ville dont les citoyens méritent qu'on les considère lorsque le gouvernement se retrouve en position de le faire (annexe 18).

8 août 2017 : les familles récidivent au Conseil municipal

Les familles remercient à nouveau le maire pour sa dernière intervention auprès du Premier ministre, elle nomme leur indignation de voir que le gouvernement semble abandonner les familles de Laval, ce qui est une grande injustice. Elles parlent aussi de l'urgence de la situation puisque le loyer n'est plus payé depuis le 1^{er} juillet 2017. Elles demandent au maire ce qu'il compte faire pour



De gauche à droite : Anne-Marie, Esther, Kellie et Vanessa avec leur bébé, toutes d'abord clientes chez MNL puis, toutes devenues bénévoles pour l'organisme qui les a soutenues et desservies selon leurs besoins.

éviter que sa lettre au Premier ministre ne reste pas aussi lettre morte et enfin, va-t-il faire quelque chose de plus pour que les familles de Laval ne perdent pas cette ressource essentielle?

Le maire remercie les mères et il précise que sa lettre a été envoyée en copie conforme à tous les élus provinciaux de Laval car ils sont responsables de ce dossier. Il n'a pas eu d'accusé de réception pour le moment. Il va interpeler à nouveau les députés. Il rappelle son appui depuis les débuts, sa présence à l'ouverture des locaux où la ministre Charbonneau était là également. Il se souvient qu'il n'y avait que des bons mots de la part de tout le monde et il constate maintenant les messages contradictoires.

Le maire cherche la meilleure façon d'obtenir des résultats. Il rappelle sa volonté et les gestes concrets de leur part pour essayer de faire débloquent le dossier et que les familles lavalloises soient traitées avec équité : « Ce qu'on demande, ce n'est pas un aréna, ce n'est pas du luxe, c'est pour les enfants, pour les mères, pour les familles, alors c'est essentiel » a-t-il conclu.

4 octobre 2017 : Résolution du Conseil de Ville

Sur proposition de la conseillère Sandra Desmeules, appuyée par le conseiller Michel Trottier, il est résolu, à l'unanimité que le Conseil « demande au gouvernement du Québec de doter la population lavalloise d'un véritable Centre de ressources périnatales, en assurant à l'organisme Mieux-Naître à Laval un financement récurrent, au moins comparable à celui qu'il offre aux autres CRP des autres régions du Québec. (annexe 19)

2 novembre 2017 : Soutien financier exceptionnel accordé à Mieux-Naître à Laval

Le comité exécutif de la Ville a décidé d'octroyer une somme de **31 755 \$** à MNL afin d'acquitter le loyer pour ses locaux. **Cette somme couvre le loyer rétroactivement de juillet 2017 et ce, jusqu'au 31 mars 2018.** « C'est une aide exceptionnelle accordée en raison de notre volonté ferme de soutenir Mieux-Naître à Laval au cours des prochains mois. Cela fait aussi écho à la présence de plusieurs jeunes mères et pères de Laval qui s'étaient déplacées au Conseil municipal pour nous demander un appui. Nous avons d'abord proposé une résolution adoptée à l'unanimité et, afin de joindre le geste à la parole, nous assurons aujourd'hui le loyer de l'organisme qui donne un service essentiel aux jeunes familles » a déclaré de le maire de Laval, Monsieur Marc Demers. (annexe 20).

5 février 2018 : Portrait de l'offre de services et des besoins en périnatalité à Laval

La Ville de Laval lance un appel d'offres de services professionnels pour la réalisation d'un portrait de l'offre de services et des besoins en périnatalité à Laval. Le mandat consistera à analyser la situation en dressant un portrait des services disponibles en périnatalité à Laval et dans d'autres grandes villes comparables puis, de faire un portrait sociodémographique comparatif avec les municipalités retenues. Enfin, identifier, s'il y a lieu, les trous de services et les pistes d'action permettant de les combler.

C'est l'équipe de recherche Epione : Santé publique – Santé communautaire de l'UQAM qui obtiendra le mandat. L'étude en résultant sera rendue publique en juin 2018 et confirmera la nécessité de doter Laval d'un CRP pour répondre aux besoins de la population.

23 mars 2018 : Nouvelle aide exceptionnelle accordée à Mieux-Naître à Laval



« Mieux-Naître à Laval comble un besoin qu'on ne peut ignorer. C'est un organisme essentiel qui

doit être financé par le gouvernement du Québec en toute équité envers les familles lavalloises » soutient Monsieur Marc Demers. L'exécutif a décidé, à nouveau, de sortir MNL du pétrin en lui accordant **21 180 \$ pour couvrir le coût de son loyer jusqu'au 30 septembre 2018**. Avec cette dernière somme, la Ville de Laval aura subventionné l'organisme pour plus de 60 000 \$ en attendant que le gouvernement du Québec prenne le relais dans un champ d'expertise qui lui appartient.

Il va sans dire que toute l'équipe de MNL, son conseil d'administration, ses intervenantes, ses clientes, ses bénévoles sont extrêmement reconnaissants-tes de l'engagement concret du maire, Monsieur Marc Demers, de la conseillère et membre de l'exécutif, Madame Sandra Desmeules, et de toute l'administration municipale.

Il est clair que ce partenaire de premier plan reconnaît comme nous l'importance de donner accès aux familles de Laval à une organisation communautaire spécialisée en périnatalité. La qualité de vie des familles, le bien-être des parents et le développement optimal de nos tout-petits en découlent directement.

POUR TOUTES CES RAISONS, MERCI !

Coalition Pour nos bébés

En décembre 2016, MNL lançait la COALITION POUR NOS BÉBÉS afin de donner forme et parole à la mobilisation générale autour de la survie de Mieux-Naitre à Laval. L'équipe de MNL continue à informer les nouveaux parents et toute personne intéressée par le sort de MNL de l'existence de cette Coalition et les invite à la rejoindre.

La COALITION POUR NOS BÉBÉS n'a qu'une seule revendication : demander au gouvernement de faire en sorte que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval obtienne les crédits nécessaires au financement du seul CRP sur son territoire afin d'assurer la continuité des services dès l'année 2017-18 pour son volet économie sociale (activités marchandes dont les tarifs sont modulés selon le revenu pour demeurer accessibles) de même que pour ses activités communautaires gratuites.

303 personnes et organisations ont décidé de rejoindre la COALITION POUR NOS BÉBÉS.



SAUVONS **LE SEUL** CENTRE
DE RESSOURCES PÉRINATALES À LAVAL

Relations médias

Pour continuer à sensibiliser la population et tenter d'obtenir gain de cause, MNL a entretenu des liens réguliers avec les médias.

Communiqués émis au cours de l'année :

- **Nouvelle révoltante pour les familles de Laval**

6 juillet 2017 : Le seul Centre de ressources périnatales de la région doit fermer ses portes.

- **Lettre ouverte au ministre de la santé**

17 juillet 2017 - MNL interpelle le Dr Barrette afin que les familles de Laval aient un traitement équitable et bénéficient d'un CRP financé.

- **Partenariat prometteur ou en péril**

8 août 2017 - La conclusion d'une entente de partenariat avec Bébé Cardio repose sur la survie de Mieux-Naitre à Laval.

- **Accueillir la vie, un miracle à soutenir**

25 août 2017 - Article de Lysane Grégoire publié dans le magazine Laval en Famille (no. sept. - oct. 2017) qui met en lumière les besoins des nouvelles familles.



- **Les familles de Laval se disent abandonnées**

30 août 2017 - Annonce de la mobilisation des parents en danse et chanson pour exprimer leurs besoins et plusieurs témoignages de parents.

- **Le ministre de la Santé doit sauver Mieux-Naître à Laval**

14 septembre 2017 - Communiqué conjoint de Mme Diane Lamarre, porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et d'Amir Khadir, médecin et député de Québec solidaire, avec la collaboration de Mieux-Naître à Laval.

- **Mieux-Naître à Laval et les familles reçoivent un appui de taille**

27 octobre 2017 - MNL se réjouit de l'adoption d'une résolution par le Conseil de Ville demandant au gouvernement de financer le CRP. MNL se tourne vers le CA du CISSS de Laval pour obtenir le même appui.

- **Intervention d'urgence réclamée pour la survie de Mieux-Naître à Laval**

31 janvier 2018 - Communiqué conjoint avec la porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, Diane Lamarre demande une intervention urgente du gouvernement afin qu'il injecte les fonds nécessaires à la survie du CRP de Laval, menacé de fermeture dès avril prochain.

Couverture médias :

- **Mieux-Naître toujours menacé de fermeture**

28 juin 2017 - Mme Diane Lamarre, porte-parole de l'opposition en santé, déclare au Courrier Laval : "Une seule personne au Québec peut empêcher la fermeture définitive de Mieux-Naître à Laval et c'est le ministre de la Santé." Elle réclame pour Mieux-Naître à Laval un financement stable et récurrent.

- **Le seul centre de ressources périnatales de la région de Laval doit fermer ses portes**

6 juillet 2017 : Sur le site de la CSN : Pourquoi Gaétan Barrette a-t-il décidé d'octroyer des sommes puisées à même son budget discrétionnaire pour aider ce CRP à poursuivre sa mission, si c'est finalement pour lui refuser l'accès à l'enveloppe dédiée au financement des CRP et le vouer à la fermeture?

- **Le Centre de ressources périnatales de Laval doit fermer ses portes**

6 juillet 2017 - un texte d'Anne Marie Lecomte sur le site de Radio-Canada : En fonction depuis l'été 2015, un organisme d'économie sociale de Laval n'a obtenu aucun financement du ministère de la Santé du Québec pour aider les familles qui accueillent un nouvel enfant.

- **Nouvelle révoltante pour les familles de Laval**

6 juillet 2017 : L'Écho de Laval reprend le communiqué de MNL à la une de ses actualités du jour.

- **Inquiétude chez les parents de Laval**

7 juillet 2017 - TVA Nouvelles, un reportage de Charel Traversy.

- **Fermeture de l'organisme Mieux-Naître à Laval**

7 juillet 2017 - À l'émission le 15-18 sur la Première chaîne de Radio-Canada, un reportage de Francis Labbé.

- **Funding cuts will force Laval perinatal centre to close [PDF]**

17 juillet 2017 - After only two years in operation, perinatal resource centre Mieux-Naître à Laval might have to close its doors because of a lack of provincial funding despite a quickly growing clientele, report Kelsey Litwin in Montreal Gazette.

- **Gaétan Barrette interpellé [PDF]**

17 juillet 2017 - Sur le site de la CSN : Après avoir appris l'interruption de son financement par le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'obligation qui en découle de fermer ses portes, le groupe Mieux-Naître à Laval signe cette lettre ouverte adressée au ministre Barrette.

- **Monsieur le ministre, nous vous demandons d'empêcher la fermeture de MNL**

18 juillet 2017 - Dans la section blogues du Huffington Post : Expliquez-nous pourquoi les 4300 familles de Laval qui accueillent un bébé chaque année n'ont pas droit au soutien spécifique et distinct d'un CRP, alors que 10 régions du Québec y ont droit.

- **Mieux-Naître à Laval interpelle le ministre Barrette**

19 juillet 2017 - Article du Courrier Laval où on apprend que le maire de Laval a interpellé le Premier ministre Couillard et que la ministre responsable de Laval, Francine Charbonneau, essaie de favoriser une rencontre avec le ministre la santé, le Dr Gaétan Barrette.

- **Support group decries funding cut**

16 août 2017 - Article de Joel Ceausu, The Suburban, relatant le passage de familles au Conseil municipal de Laval pour demander l'appui de la Ville afin d'obtenir le financement du CRP.

- **Injustice pour les citoyens de Laval - Appel à l'action**

22 août 2017 - Lettre ouverte de Kellie Piché, mère de Lionel, 7 mois. Cette cliente témoigne de ce que lui fait vivre la fermeture imminente de MNL.

- **Centre de ressources périnatales : des familles manifestent pour sauver MNL**

30 août 2017 - Article du Journal de Montréal qui relate la manifestation des familles dans une tentative de plus pour sauver l'organisme Mieux-Naître à Laval.

- **Des familles manifestent pour sauver Mieux-Naître à Laval**

30 août 2017 - Reportage télévisé d'Audrey Gagnon (TVA) sur la manifestation des parents devant le siège social du CISSS de Laval.



- **Manifestation pour la survie de Mieux-Naître à Laval**

6 septembre 2017 - Article de Diane Hameury publié dans le Courrier Laval qui rapporte comment Mieux-Naître à Laval poursuit sa bataille pour obtenir du financement auprès du MSSS.

- **De nouveaux appuis pour l'organisme Mieux-Naître**

14 septembre 2017 - Reportage télévisé de Valérie Chouinard (TVA) : Québec solidaire et le Parti québécois ont joint leur voix à ceux qui sonnent l'alarme pour sauver Mieux-Naître à Laval.

De nouveaux appuis pour l'organisme Mieux-Naître

TVA Nouvelles | Agence QMI | Publié le 14 septembre 2017 à 13:48 - Mis à jour le 14 septembre 2017 à 18:57



Québec solidaire et le Parti québécois ont joint leur voix à ceux qui sonnent l'alarme pour sauver l'organisme Mieux-Naître, un centre de ressources périnatales de Laval.

- **Amir Khadir et Diane Lamarre donnent leur appui à Mieux-Naître à Laval**

15 septembre 2017 - Article de Diane Hameury publié dans le Courrier Laval : Mieux-Naître à Laval qui lutte pour sa survie faute de financement récurrent de la part du ministère de la Santé, a reçu la visite et l'appui des députés Amir Khadir et Diane Lamarre.

- **Perinatal group receives funding**

15 novembre 2017 - Article de Joel Ceausu, The Suburban, annonçant la décision du maire de Laval et de l'exécutif d'octroyer 31 755 \$ à Mieux-Naître à Laval pour assurer le loyer.

- **Perinatal advocates: Ball in Barrette's court**

17 janvier 2018 - Article de Joel Ceausu, The Suburban, faisant le point sur les derniers développements dans le dossier de l'obtention d'un financement récurrent pour MNL.

- **Il est minuit moins une pour Mieux-Naître à Laval**

1er février 2018 - Article de Diane Hameury, Courrier Laval, qui annonce que Diane Lamarre, porte-parole du Parti québécois en matière de santé, était de retour dans les bureaux de MNL pour réitérer son appui après une première visite en septembre.

- **Laval's only perinatal centre in danger of closing**

7 février 2018 - Article de Joel Ceausu, The Suburban, rapportant la visite de la députée Diane Lamarre chez MNL et les nombreux appuis dont bénéficie le CRP. Il indique que MNL ira à l'Assemblée nationale le 13 février prochain pour porter sa cause devant les élus.

- **Une aide inespérée pour Mieux-Naître à Laval**

27 mars 2018 - Article de Diane Hameury, Courrier Laval, qui indique qu'alors que l'échéance pour sa survie arrivait à grands pas, Mieux-Naître à Laval s'est vu accorder un sursis avec une aide financière de la Ville de Laval.

Page Facebook et Infolettres

Page Facebook	Avril 2012	Sept 2012	Avril 2013	Sept 2013	Avril 2014	Sept 2014	Avril 2015	Sept 2015	Avril 2016	Sept 2016	Avril 2017	Sept 2017	Avril 2018
Total des « J'aime »	139	186	274	386	460	595	683	751	1066	1279	1657	1832	2001

MNL a diffusé 10 Infolettres au cours de l'exercice.

14. Réseaux d'appartenance et concertations



Réseau
des Centres
de ressources
périnatales
du Québec



GROUPE
m a m a n

*Mouvement pour
l'Autonomie dans la Maternité
et pour l'Accouchement Naturel*



**Coalition
pour la pratique
sage-femme**



**Table de concertation de Laval
en condition féminine**

Agir ensemble, prendre sa place !





**Table en Petite enfance
de Ste-Rose
&
Table en Petite enfance
du Marigot**

Comité de pilotage
de la **PRDS**



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

daniel.riverin@msss.gouv.qc.ca

Le 2 juin 2017

Monsieur Daniel Riverin
Directeur
Direction des services mère-enfant
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Objet : Complémentarité des services offerts par un centre de ressources périnatales (CRP)

Monsieur,

Selon la Politique de périnatalité du Québec, les établissements du réseau de la santé et des services sociaux doivent offrir une gamme de services en périnatalité disponibles, facilement accessibles et organisés en continuum de façon à éviter toute discontinuité.

Comme nous le mentionnions dans une correspondance du 12 avril 2016 adressée au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval s'assure de fournir à sa population toute la gamme de services périnataux répondant aux besoins des futurs et nouveaux parents.

Cette offre de service est complète et adéquate. Elle se déploie sur l'ensemble du territoire avec le concours d'organismes communautaires avec lesquels le CISSS de Laval a conclu différentes ententes. Parmi ces services offerts, en collaboration avec nos partenaires communautaires, se trouvent notamment l'allaitement et les relevailles.

Soulignons que la présence sur notre territoire d'un centre régional de périnatalité (CRP) permet à la population lavalloise d'avoir accès à des services complémentaires qui diversifient et bonifient l'offre de service en périnatalité. Le CRP répond à des demandes spécifiques des Lavalloises et des Lavallois comme la préparation à l'accouchement et à l'allaitement pour les futurs parents de jumeaux ou la remise en forme post-accouchement.

Actuellement, tous les crédits attribués au CISSS de Laval pour offrir des services en périnatalité sont utilisés. Il nous est donc impossible de financer des organismes communautaires comme le CRP, afin qu'ils offrent des services complémentaires en périnatalité. Dans le contexte de l'évolution démographique de la région de Laval, qui accueille plus de 4 300 naissances par année, et advenant que de nouveaux crédits seraient disponibles, il est souhaitable que Laval, à l'instar d'autres régions du Québec, puisse bénéficier d'un financement supplémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La directrice du programme jeunesse,



Julie Vaillancourt

- c. c. Madame Caroline Barbir, présidente-directrice générale du CISSS de Laval
Monsieur Marc Longchamps, coordonnateur, Corporation de développement communautaire de Laval
Madame Louise Boucher, directrice Réseau CRP du Québec
Madame Angèle Trudeau, présidente, Mieux-Naître Laval
Madame Lysane Grégoire, directrice, Mieux-Naître Laval

308, boulevard Cartier Ouest
Laval (Québec) H7N 2J2
Téléphone : 450 975-4150, poste 3801
www.lavalensante.com

Québec, le 29 juin 2017

Madame Julie Vaillancourt
Directrice du programme jeunesse
Centre intégré de santé et de services sociaux
de Laval
308, boulevard Cartier Ouest
Laval (Québec) H7N 2J2

Madame,

Nous avons bien pris connaissance de votre correspondance du 2 juin dernier concernant la complémentarité des services en périnatalité offerts par un centre de ressources périnatales (CRP).

Nous constatons à la lecture de votre lettre que votre offre de service est complète et adéquate et qu'elle répond aux besoins des futurs et nouveaux parents de votre région. L'ensemble du territoire est desservi et les organismes communautaires contribuent à la prestation des services via différentes ententes de collaboration, notamment en ce qui concerne le soutien à l'allaitement et les relevailles.

La présence d'un CRP dans votre région permet d'offrir des services complémentaires à l'offre de service de base. Prenez note cependant, qu'aucun crédit supplémentaire n'est disponible actuellement au ministère de la Santé et des Services sociaux pour financer ce type d'activités.

Nous vous invitons à poursuivre l'offre de service actuelle visant à desservir la population Lavalloise, à réévaluer périodiquement les besoins de celle-ci et à réviser, au besoin, la planification et le financement des services.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,

Daniel Riverin

c. c. Mme Caroline Barbir, CISSS de Laval
M. Marc Longchamps, Corporation de développement communautaire de Laval
Mme Louise Boucher, Réseau CRP du Québec
Mme Angèle Trudeau, Mieux-Naitre Laval
Mme Lysane Grégoire, Mieux-Naitre Laval

N/Réf. : 17-MU-00731



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

daniel.riverin@msss.gouv.qc.ca

Le 14 septembre 2017

Monsieur Daniel Riverin
Directeur
Direction des services mère-enfant
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Objet : Réévaluation des services complémentaires offerts par Mieux-Naitre à Laval

Monsieur,

Le 2 juin dernier, Mme Julie Vaillancourt, directrice du programme jeunesse, vous faisait parvenir une correspondance concernant les services complémentaires offerts par un Centre de ressources périnatales (CRP). Comme vous le savez, le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSS) s'assure de fournir à sa population toute la gamme de services périnataux répondant aux besoins des futurs et nouveaux parents. Cette offre est complète et adéquate. Elle se déploie sur l'ensemble du territoire avec la contribution d'organismes communautaires avec lesquels le CISSS de Laval a conclu différentes ententes. Par le biais du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) ou à partir du budget d'opérations de certaines directions cliniques, une somme de 516 000\$ est ainsi octroyée annuellement à ces organismes pour offrir des services en périnatalité, 0-2 ans. Prenez note que les organismes communautaires de Laval sont parmi les mieux financés au Québec, se plaçant au deuxième rang, tout juste après le CISSS de l'Outaouais.

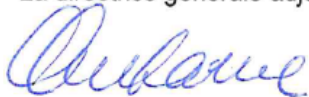
Deux (2) rencontres avec l'organisme Mieux-Naitre à Laval ont eu lieu depuis votre dernier échange avec Mme Vaillancourt. Nous avons aussi procédé à une analyse supplémentaire du dossier. Certains constats émergent, dont l'impossibilité, pour le CISSS de Laval, de financer la mission globale de l'organisme de par son statut d'entreprise d'économie sociale. L'organisme connaît cette particularité et la respecte. Il souhaite plutôt obtenir un financement récurrent auprès des instances gouvernementales.

Nous avons donc convenu, l'organisme et le CISSS de Laval, de dresser la liste des services qui sont distinctifs et uniques à Mieux-Naitre Laval et qui, de ce fait, ne seraient plus offerts à la population lavalloise advenant la cessation complète de leurs services sur le territoire. Comme vous pourrez le constater, à la lecture de la liste conçue par Mieux-Naitre Laval, plusieurs entreprises outre les organismes communautaires et le CISSS de Laval offrent des services en périnatalité dans la région. Des centres comme Mère et monde, Cigogne et Baluchon, Étoile de mère offrent des services sur le territoire lavallois (accompagnement à la naissance, relevailles, rencontres prénatales/postnatales personnalisées, portage, yoga, massages de bébés, etc.). La distinction qui s'impose est le fait que les tarifs pour recevoir un service peuvent être modulés en fonction des revenus de la clientèle lorsqu'ils sont offerts par un centre de ressources périnatales ayant un statut d'entreprise d'économie sociale.

Ainsi, devant ce constat, l'organisme Mieux-Naitre à Laval souhaite plutôt préciser quels services pourraient être développés advenant un financement de la mission globale pour offrir les services à la clientèle universelle.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces informations supplémentaires et nous vous prions d'agréer, Monsieur Riverin, l'expression de nos sentiments distingués.

La directrice générale adjointe,



Marina Larue

Direction générale des services de santé et médecin universitaire
Direction des services mère-enfant

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 27 septembre 2017

Madame Marina Larue
Directrice générale adjointe
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse de Laval
304, boulevard Cartier Ouest
Laval (Québec) H7N 2J2

Madame,

Nous avons pris connaissance de votre correspondance du 14 septembre dernier concernant la réévaluation des services complémentaires offerts par Mieux-Nâître à Laval.

Nous constatons toute la rigueur avec laquelle l'analyse des besoins des familles de Laval est réalisée. Le complément d'informations apporté démontre bien la volonté du CISSS de s'assurer d'une offre de service qui répond à ces besoins. Nous saluons toutes les initiatives prises en ce sens. Comme spécifié dans les correspondances précédentes, aucuns crédits ne sont disponibles pour du financement additionnel. Néanmoins, nous constatons comme vous que l'offre est complète et adéquate.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Daniel Riverin

c.c. : Mme Angèle Trudeau, présidente Mieux-Nâître Laval
Mme Lysanne Grégoire, directrice, Mieux-Nâître Laval
Mme Caroline Barbir, présidente-directrice-générale, CISSS de Laval
Mme Sylvie Bourassa, présidente-directrice-générale, CISSS de Laval
Mme Julie Vaillancourt, directrice du programme jeunesse, CISSS de Laval

Conseil d'administration du CISSS de Laval

Période de question du public - Intervention de Mieux-Naître à Laval - 19 octobre 2017

Mesdames et messieurs membres du Conseil d'administration du CISSS de Laval, Mme Barbir, bonjour,

Mon nom est Lysane Grégoire, directrice de Mieux-Naître à Laval, le seul Centre de ressources périnatales (CRP) de la région. Je voudrais d'abord remercier madame Barbir, madame Larue et madame Vaillancourt pour toute l'attention qu'elles ont porté au dossier de Mieux-Naître à Laval et pour les démarches qu'elles ont réalisées pour que les familles de Laval ne perdent pas leur CRP.

Je vous parle au nom de nos partenaires, de notre équipe et de notre clientèle dont plusieurs sont venus ici pour vous exprimer un souhait. Le projet d'implantation d'un CRP à Laval s'est développé en partenariat et avec l'appui d'un grand nombre d'acteurs régionaux et nationaux. Toute la démarche a été faite dans le respect des règles prescrites et avec les encouragements des décideurs. Malgré tout cela, la région n'a toujours pas obtenu de Québec les crédits essentiels aux opérations d'un CRP. Nous sommes ici pour vous exprimer le désir profond que cette démarche, menée depuis 2008, soit honorée, tout comme doivent l'être les besoins particuliers des familles lors de l'accueil d'un bébé.

CONSIDÉRANT QUE le MSSS octroie aux CISSS et CIUSSS concernés les crédits nécessaires au financement de 10 CRP au Québec - afin de favoriser la continuité, la qualité et l'accessibilité des services en périnatalité - que le CISSS de Laval n'en reçoit pas et qu'il ne dispose pas de crédits supplémentaires pour financer un CRP et qu'enfin, les 4300 familles lavalloises qui accueillent un bébé chaque année ont droit à un traitement équitable de la part du gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec est parvenu à dégager un surplus budgétaire de 4,5 milliards de dollars au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars dernier, ce qui constitue un sommet en dollars dans l'histoire du Québec¹.

CONSIDÉRANT QUE Laval est la troisième ville en importance au Québec et que son territoire n'offre aucune autre ressource communautaire dédiée spécifiquement aux parents qui vivent la période périnatale;

- 1** CONSIDÉRANT QUE Mieux-Naître à Laval inscrit ses services et ses activités en parfaite cohérence avec les buts et les convictions de la Politique de périnatalité de même qu'avec les orientations de la Politique gouvernementale de prévention en santé 2016-2025 pour laquelle MNL répond à certains des objectifs;

CONSIDÉRANT QUE dans les stratégies de mise en œuvre de sa Politique de périnatalité, le MSSS compte, entre autres, sur les organismes communautaires tels que les CRP, pour mettre en place des moyens concrets permettant de diminuer le recours aux interventions obstétricales de même que pour mettre en place des services de relevailles afin de soutenir les nouveaux parents durant les semaines qui suivent la naissance;

- 2** CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'un CRP à Laval a fait l'objet d'une cible prioritaire intégrée au Projet clinique 2011-2016 du Réseau local de services de Laval (p. 87), que MNL était porteur de cette cible qui a donné lieu à la création d'une Équipe de projet et de 4 sous-comités de partenaires qui ont

¹ Gérald Fillion, (2017), [Surplus record de 4,5 milliards \\$: l'argent coule à flots à Québec!](#), Radio-Canada.

participé à la définition des services du CRP en s'assurant de la complémentarité de ces derniers et de l'absence de tout dédoublement;

- 3 CONSIDÉRANT QUE L'Agence de santé et de services sociaux de Laval reconnaissait l'apport des CRP, qu'elle a souhaité, encouragé et soutenu l'implantation d'un tel centre sur son territoire et que, suite à la réforme du Dr Barrette, le dossier MNL s'est retrouvé orphelin, n'ayant plus de professionnel assigné à la poursuite de son développement;
- 4 CONSIDÉRANT QUE tous les ministres de la santé, depuis 2010, ont également reconnu l'apport des CRP et encouragé le développement du projet et ont octroyé, pour le projet de Mieux-Naître à Laval, une aide financière puisée à même leur budget discrétionnaire, pour un total de 97 000 \$ dont 50 000 \$ du Dr Barrette;
- 5 CONSIDÉRANT QUE, depuis l'ouverture de ses portes, le seul CRP de Laval a vu l'affluence augmenter continuellement, les inscriptions à ses activités passant de 509 à 1527 entre sa première et sa seconde année d'opération;

CONSIDÉRANT QUE le moment le plus rentable pour effectuer de la prévention est la période périnatale car c'est là où les interventions sont les moins coûteuses et où les impacts sont les plus significatifs², par ailleurs les plus grandes fenêtres d'opportunité de la petite enfance se situent principalement pendant la grossesse et ensuite les 3 premières années de la vie, plus particulièrement les 18 premiers mois³;

CONSIDÉRANT QUE la recherche récente a démontré que « la transition à la parentalité est une expérience parentale intense, porteuse de nombreuses conditions de vulnérabilité et génératrice de besoins multiples » et qu'il y a un large consensus social concernant la grande importance d'agir tôt pour favoriser le développement optimal des enfants;

CONSIDÉRANT QUE les parents lavallois sont plus nombreux (27%) que les autres parents québécois (18%) à mentionner ne pouvoir compter sur aucune personne de leur entourage lorsqu'ils ont besoin d'aide ou n'en peuvent plus.⁴

- 6 CONSIDÉRANT QUE dans la région de Laval, parmi les plans d'actions déposés à Avenir d'enfants, on constate que les BML les plus actifs en périnatalité sont ceux où Mieux Naître à Laval est présent⁵;
- 7 CONSIDÉRANT QUE l'ensemble de la députation provinciale de Laval soutient et encourage le développement d'un CRP à Laval depuis le tout début du projet qui reçoit d'ailleurs de nombreux appuis d'acteurs régionaux et nationaux en plus d'une pétition qui a recueilli 1 234 signatures;
- 8 CONSIDÉRANT QUE l'ensemble du Conseil de Ville a adopté, à son initiative et à l'unanimité, le 4 octobre dernier, une résolution demandant au gouvernement du Québec « de doter la population lavalloise d'un véritable centre de ressources périnatales, en assurant à l'organisme «Mieux-Naître à

² Heckman, J. *The Economics of Human Potential*. <https://heckmanequation.org/resource/invest-in-early-childhood-development-reduce-deficits-strengthen-the-economy/>

³ Poissant, J. (2014). *Les conditions de succès des actions favorisant le développement global des enfants*, État des connaissances. Institut national de santé publique du Québec, p. 20. https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1771_CondSucActDeveEnf_EtatConn.pdf

⁴ Avenir d'enfants (2017). *Initiatives Perspectives Parents, données de la région de Laval*, tiré de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants 0-5 ans, Institut de la statistique du Québec, <http://agirtot.org/thematiques/initiative-perspectives-parents/donnees-par-region/laval/>

⁵ Avenir d'enfants (2017). Plans d'actions de la région de Laval déposés chez Avenir d'enfants, Avril 2017.

Laval » un financement récurrent, au moins comparable à celui qu'il offre aux autres CRP des autres régions du Québec »;

9 CONSIDÉRANT QUE si MNL doit fermer ses portes, plusieurs services indispensables ne seront plus accessibles, ni financièrement ni à proximité des familles;

CONSIDÉRANT QUE le CISSS est un des initiateur et porteurs de la Politique régionale de développement social (PRDS), qu'il s'est engagé à travailler avec les partenaires du développement social et qu'il entend faire siennes les orientations et les objectifs de cette politique⁶;

CONSIDÉRANT QUE, parmi ces objectifs à atteindre, figurent les suivants auxquels MNL peut contribuer à réaliser :

- Agir tôt et en continu sur les facteurs de protection et les facteurs de risque afin de prévenir l'exclusion sociale associée aux situations de vulnérabilité.
- Soutenir l'accompagnement global et continu des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être, en fonction de leurs besoins.
- Assurer le déploiement de services et de ressources accessibles universellement.
- Valoriser et soutenir l'action communautaire autonome et la défense collective des droits.
- Valoriser et soutenir les projets d'économie sociale et solidaire.
- Soutenir et appuyer le développement de milieux de vie sécuritaires, assurant l'intégrité des personnes, renforçant le sentiment d'appartenance et contribuant à briser l'isolement.

Nous, toutes et tous ici rassemblées-es, demandons aux membres du Conseil d'administration du CISSS de Laval d'adopter une résolution, à l'instar de celle adoptée à l'unanimité par le Conseil de ville.

Que par cette résolution, les membres du Conseil d'administration du CISSS de Laval demandent au gouvernement les crédits nécessaires afin d'assurer, pour le bénéfice de la population lavalloise, l'accès au soutien et aux services d'un CRP.

Que pour l'octroi d'un financement adéquat, les membres du Conseil d'administration du CISSS de Laval demandent au gouvernement de :

1. S'assurer que Mieux-Naitre à Laval dispose d'un financement récurrent, au moins comparable à celui offert aux 10 CRP financés dans d'autres régions du Québec;
2. Considérer que le CRP de Laval est celui qui dessert potentiellement le plus grand nombre de familles au Québec, avec environ 4 300 naissances chaque année sur son territoire;
3. Considérer que le CRP de Laval a pour modèle les organismes communautaires autonomes en périnatalité fondés dans les années 80 (financés par le PSOC), qui ont développé, au tournant du siècle, un volet d'économie sociale (financé par le programme CRP du MSSS), afin de diversifier leur offre et renforcer leurs capacités à réaliser leur mission;

En conclusion, chers membres du conseil d'administration du CISSS de Laval, pouvez-vous reconnaître l'apport des CRP, comme le font tous les acteurs concernés, les membres du Conseil de ville, l'ensemble de la députation de Laval de même que les familles ici présentes? Et pouvez-vous, avec l'adoption d'une résolution, joindre votre voix à toutes celles déjà nommées pour demander au gouvernement de financer un CRP à Laval? Merci de votre attention.

⁶ La Politique régionale de développement social de Laval (2017), p. 5

Services du Centre de ressources périnatales (CRP) Mieux-Naitre à Laval²

Services développés (2015-2017)	Services projetés (développement prévu)	Informations complémentaires
Préparation à l'accouchement et à l'allaitement		
Rencontres prénatales en groupes réduits, rencontre postnatale avec les bébés. Tarifs modulés	Rencontres prénatales animées dans les organismes communautaires famille (OCF), (services de proximité), prévues dans Vimont, demandées dans l'ouest	Approche axée sur la physiologie, la diminution des interventions obstétricales évitables et pour renforcer la confiance Stimulation du lien entre les participants
Rencontres prénatales en groupes réduits À la carte (5 choix de thèmes de rencontres) à tarifs modulés	Introduction d'une 6 ^{ème} rencontre sur la coparentalité et la communication dans le couple en période périnatale	Inclut 1 cours sur l'allaitement avec une consultante IBCLC et 1 cours « Bouger pour accoucher »
Rencontres prénatales spécifiques pour futurs parents de jumeaux. Tarifs fixes	Tarifs modulés pour ces mêmes rencontres Groupe de soutien pour parents de jumeaux	Approche favorisant l'accouchement à terme et l'allaitement. Cette offre est exclusive chez MNL et est à portée suprarégionale
Accompagnement à la naissance à tarifs compétitifs	Accompagnement à la naissance à tarifs modulés (commandites corporatives projetées)	1 ^{ère} mesure de l'INESS pour la diminution des interventions obstétricales évitables
Développer un lien d'attachement fort et sécurisant pour le bébé		
Ateliers de portage à tarifs modulés	Offre dans les OCF (services de proximité)	Améliore la compréhension précoce des signaux du bébé (faim, inconfort)
Ateliers de massage de bébé à tarifs modulés	Offre dans les OCF (services de proximité)	Renforce les contacts peau à peau, favorise les échanges parent-enfant
Atelier sur la diversification alimentaire menée par l'enfant (DME), par nutritionniste et à tarifs compétitifs	Atelier sur la diversification alimentaire menée par l'enfant (DME) à tarifs modulés	Approche aidant le parent à reconnaître la capacité du bébé à reconnaître les signes de satiété
Atelier sur les pleurs de bébé à tarifs modulés	Offre dans les OCF (services de proximité)	Sensibilise les parents aux besoins du bébé et renforce la prévention du bébé secoué
Atelier sur le sommeil de bébé à tarifs modulés	Offre dans les OCF (services de proximité)	Informe sur le développement neurologique du bébé et outille les parents
RCR - faire face aux urgences à tarifs compétitifs	RCR - faire face aux urgences à tarifs modulés	Mesure de prévention qui augmente le sentiment de compétence parentale
Réduction des impacts de la vulnérabilité associée à la période périnatale et prévention de la dépression postpartum		
Relevailles à domicile pour la clientèle universelle à tarifs modulés	Était offert en 2015-16, service interrompu en 2016-17 faute de financement le permettant	Selon la recherche ¹ , les retombées sont plus étendues que les besoins qui motivent le recours aux relevailles
Rencontres postnatales en groupe à tarifs modulés	Rencontres postnatales en groupe gratuites et dans les OCF	Groupes fermés, espace d'échanges et de soutien pour parents vivant difficilement la transition à la parentalité
	Groupe de soutien pour les couples ayant recours à la procréation assistée	Partenariat en discussion avec Fertily

¹ Roch, G, Borgès Da Silva, R, de Montigny, F, Hamelin Brabant, L, Deshaies, M-H, Turcotte, S, Mbourou Azizah, G, Tremblay, C, & Comeau, Y (2015) *Évaluation des services de relevailles et de leurs retombées auprès des familles Rapport de recherche volet 3 D'un regard sur la vulnérabilité périnatale à une évaluation des services de « relevailles » offerts par les centres de ressources périnatales (CRP) du Québec* Québec, Canada : Centre de recherche du CHU de Québec ISBN : 978-2-9810983-4-4

Activités physiques pré et post-natales		
Yoga prénatal à tarifs modulés	Offre dans les OCF (services de proximité)	Permet une préparation physique et mentale (visualisation) à l'accouchement
Ballon forme prénatal par la conceptrice et à tarifs fixes	Ballon forme prénatal à tarifs modulés	Préparation physique à l'accouchement
Yoga postnatal à tarifs modulés	Offre dans les OCF (services de proximité)	Adaptation aux transformations du corps, amélioration de la perception de l'image corporelle
Zumba maman bébé à tarifs modulés		Remise en forme, plaisir et saine habitude de vie
Bouger en jouant avec bébé à tarifs modulés		Animé par une kinésiologue, pour tonifier de façon sécuritaire le périnée et la ceinture abdominale
Ballon forme postnatal par la conceptrice et à tarifs fixes	Ballon forme postnatal à tarifs modulés	
	Activités physiques pré et postnatales à tarifs modulés	Partenariat en discussion avec Bébé Cardio
Soutenir la paternité		
Intervenant masculin présent 1 soir sur 2 lors des rencontres prénatales de groupe à tarifs modulés		Permet des moments entre hommes seulement, un espace pour mettre leurs préoccupations de l'avant
	Intervenant masculin pour la 6 ^{ème} rencontre de cours prénataux À la carte à tarifs modulés	Rencontre co-animée suivant l'approche de la communication non violente (CNV)
	Matinées pères-bébés gratuites (financées par Jeun'Est en forme) en partenariat avec Repère	Approche visant à accroître l'aisance des pères avec leur bébé et valoriser leur rôle
Intégration sociale, briser l'isolement et soutien communautaire (activités gratuites)		
Milieu de vie communautaire et interculturel dédié à la période périnatale, lieu d'appartenance ouvert et accessible Partenariat avec les agents de milieu pour favoriser l'intégration de la clientèle immigrante	Accroître l'animation communautaire en développant des processus de consultation, incluant un comité d'usagers, afin d'adapter l'offre de services et les activités communautaires aux besoins exprimés par les parents	Lieu de rencontre, de soutien, d'action et d'entraide pour briser l'isolement, favoriser l'apprentissage de la langue, le recours aux ressources existantes et contrer les préjugés
Cafés causeries thématiques	Mise en valeur de pratiques parentales positives qui font naturellement partie d'autres cultures telles que le portage de bébé ou l'aisance à intégrer l'allaitement au mode de vie	Thèmes abordés en fonction de l'intérêt pour les parents vivant la période périnatale. Pesée libre-service disponible tous les jours
Groupe de tricot avec bébé (ou enceinte)	Ces activités (ou de semblables) existent dans les OCF, aussi elles visent plus spécifiquement les familles de Duvernay où il n'y a pas d'OCF	Prétexte pour inciter à sortir de la maison tout en acquérant de nouvelles habiletés
Groupe de marche avec bébé (ou enceinte)		Favorise les rencontres et un mode de vie sain
Écoute et référence, notamment, référence systématique aux 12 OCF de la région		Au téléphone ou sur place, une membre de l'équipe est toujours disponible pour écouter un parent en difficulté et l'aider à trouver les ressources dont il a besoin
Prêt de livres (accessible sans coût de stationnement)	Enrichissement de la bibliothèque	La consultation de la bibliothèque est proposée lorsque la clientèle participe aux activités, ce qui stimule le prêt de livres pour lequel un déplacement spécifique n'est pas requis

¹ Certaines des **activités offertes chez MNL** sont disponibles actuellement dans le secteur privé à Laval. Ce qui distingue MNL c'est d'offrir ces activités à tarifs modulés suivant le revenu familial et d'appliquer le principe suivant : en aucun cas, le prix d'une activité ne doit empêcher un parent d'y participer, un arrangement est toujours convenu.

Laval, le 22 janvier 2018

Par courriel

M. Yves Carignan, Président du Conseil d'administration
Mmes et MM., membres du Conseil d'administration
Mme Caroline Barbir, Présidente-directrice générale
Centre de Santé et de Services Sociaux de Laval (CISSSL)

Objet : Situation critique pour le centre de ressources périnatales (CRP) Mieux-Nâître à Laval

Monsieur Carignan, Madame Barbir,
Mesdames et messieurs, membres du Conseil d'administration,

Nous tenons d'abord à vous informer que le Dr Barrette, suite aux représentations faites par la ministre Madame Francine Charbonneau, a réitéré son refus de nous rencontrer, car notre dossier dit-il est de la responsabilité du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSSL).

Nous comprenons par ailleurs, que le CISSSL semble favorable à la présence d'un CRP à Laval en raison des actions suivantes qui ont été réalisées depuis quelques mois :

- Reconnaître la complémentarité des services du CRP qui diversifient et bonifient l'offre, répondent à des demandes spécifiques; affirmer l'impossibilité pour le CISSSL de financer le CRP et que, si de nouveaux crédits étaient disponibles, nommer qu'il est souhaitable que Laval bénéficie d'un financement supplémentaire (correspondance de Julie Vaillancourt, CISSSL à D. Riverin, MSSS, 2 juin 2017) ;
- Porter à l'attention du MSSS la liste des services qui sont distinctifs et uniques à Mieux-Nâître à Laval (MNL) et qui ne seraient plus offerts advenant la cessation de nos services sur le territoire, tout comme l'accessibilité à des services à tarifs modulés selon le revenu de la clientèle (correspondance de Marina Larue, CISSSL à D. Riverin, MSSS, 14 septembre 2017);
- Accorder toute l'attention requise à notre dossier et s'empresse de transmettre toute la documentation que nous vous avons présentée le 19 octobre à l'attention du ministre de la santé, aux fins de son appréciation (correspondance de Caroline Barbir, CISSSL à Lysane Grégoire, MNL, 17 novembre 2017).

Cependant, le CA du CISSSL à pris la décision unanime de ne pas adopter de résolution demandant au gouvernement de financer un CRP à Laval et ce, malgré le dossier très étoffé que nous vous avons présenté le 19 octobre dernier. Nous déplorons de ne pouvoir connaître les motifs qui empêchent le CA du CISSSL de demander au MSSS les crédits supplémentaires requis. (PV du CA du CISSSL du 19 octobre 2017, point 16 presque entièrement caviardé). Rappelons que les 10 CRP financés au Québec le sont grâce à des crédits spécifiques que le MSSS accorde aux régions concernées.

Par ailleurs, dans ses correspondances au MSSS, le CISSSL répète chaque fois que l'offre en périnatalité est complète et adéquate; c'est d'ailleurs le seul élément retenu par le MSSS dans ses réponses. Or, tel qu'en témoigne le document joint, Laval est la seule municipalité du Québec, parmi les plus peuplées, à ne pas disposer d'organisme spécialisé et dédié à la période périnatale et rejoignant une clientèle universelle. Ainsi, l'offre n'est ni complète, ni adéquate.

En conséquence, nous n'avons plus d'autre choix que de porter à l'attention de la population cette situation impossible où il y a un manque de transparence et absence totale de réponses, tant du MSSS que du CISSSL, aux multiples arguments favorables à la présence d'un CRP à Laval. La situation est injuste pour les familles de Laval qui ont les mêmes besoins qu'ailleurs au Québec.

Si vous décidez de demander clairement au MSSS que soient injectés, dans la région, les crédits nécessaires au financement de la mission d'un CRP, ou encore, si vous avez d'autres constats ou éléments à porter à notre attention qui pourraient modifier notre analyse, nous vous prions de nous le faire savoir d'ici le 25 janvier.

Nous vous rappelons que notre loyer est assuré, grâce à une contribution exceptionnelle de la Ville, jusqu'au mois de mars, après quoi, le locataire voisin est déjà prêt à prendre possession des lieux.

Pour toute question ou besoin, nous demeurons à votre entière disposition. Nous vous remercions de votre attention et vous prions de recevoir, Monsieur Carignan, Madame Barbir, mesdames et messieurs membres du Conseil d'administration du CISSSL, nos sincères salutations.

Au nom du conseil d'administration de Mieux-Naitre à Laval,



Angèle Trudeau, Présidente



Lysane Grégoire, Directrice générale

- Pj Ressources communautaires en périnatalité - Grandes municipalités du Québec
- Cc Madame Francine Charbonneau, ministre responsable de la région de Laval

EXPLICATIONS

Toutes les grandes municipalités du Québec, sauf Laval, disposent de ressources communautaires dédiées à la période périnatale pour leur population. Nous parlons ici d'organismes spécialisés en périnatalité offrant des services pré, per et postnataux (financés par le MSSS) et non d'organismes communautaires familles (financés par le MFA). Ces ressources spécialisées peuvent être des Centres de ressources périnatales (CRP) ou non. De plus, plusieurs de ces organismes ont des activités marchandes (économie sociale) même s'ils ne sont pas des CRP membres du Réseau des CRP du Québec.

Population des municipalités du Québec les plus peuplées

	2015 _r	2016 _p
Ensemble du Québec	8 259 452	8 326 089
Montréal	1 746 940	1 767 753
Québec	536 013	538 918
Laval	425 481	429 413
Gatineau	278 050	281 392
Longueuil	242 640	245 094
Sherbrooke	162 657	164 538
Saguenay	145 665	145 070
Lévis	143 653	144 918
Trois-Rivières	135 060	135 851
Terrebonne	112 073	113 369
Saint-Jean-sur-Richelieu	94 992	95 468

Source des données populationnelles

http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/mun_15000.htm

Ressources communautaires en périnatalité

PRENDRE NOTE

Puisqu'il s'agit de comparer ce qui distingue Laval des grandes municipalités du Québec, ne sont répertoriées ici que les ressources qui visent la clientèle universelle et non les organismes visant spécifiquement les clientèles vulnérables ou encore, celles n'offrant que du soutien à l'allaitement. En effet, Laval dispose d'un organisme de soutien à l'allaitement et de ressources pour les clientèles vulnérables (programmes SIPPE, OLO et entente de service de relevailles avec Mieux-Naître à Laval).

Les **CRP membres du Réseau des CRP du Québec** sont présentés en **bleu**.

Laval est également la seule grande municipalité sans **services de sages-femmes** pour sa population (ressources présentées dans la 3^{ème} colonne). MNL représente la voix des citoyennes de Laval qui demandent ces services.

Montréal

SERVICES SAGES-FEMMES

Les Relevailles de Montréal 14115, rue Prince-Arthur, bureau 341	CRP avec panier de services complets en périnatalité.	Maison de naissance Côte-des-Neiges
Espace famille Villeray 7378, rue Lajeunesse, bureau 204-A	CRP avec panier de services complets en périnatalité.	Maison de naissance du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal
Autour du bébé 10780 rue Laverdure local 101 et 102	CRP avec panier de services complets en périnatalité.	Maison de naissance Jeanne-Mance
Alternative Naissance 6006, rue de Bordeaux	Accompagnement à la naissance, relevailles à domicile, rencontres prénatales, massage pour bébé, ateliers sur le lien d'attachement, groupe de soutien (accouchement difficile).	Service de sages-femmes du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
Fondation de la visite 11832, avenue Bellevois Implantée dans 9 secteurs de Mtl	Soutien à domicile et d'accompagnement (relevailles) aux femmes enceintes et aux parents de nouveau-nés. Services délivrés par 22 parents-visiteurs rémunérés.	

Grossesse secours 79 Rue Beaubien Est	Écoute téléphonique, Informations et références, Test de grossesse, Rencontre individuelles, Visite à domicile post-natales.
Entre Parents de Montréal-Nord 4828, boulevard Gouin Est	Massage de bébé, stimulation précoce, répit gardiennage.
Grands-mères Caresse 2348 Rue Jean-Talon Est	Jumelage, accueil, information, écoute téléphonique et références.
Groupe d'entraide Maternelle Petite Patrie 6848, avenue Christophe-Colomb	Relevailles par jumelage entre mères, rencontres d'échanges entre mères, dépannage.
Oasis-Grossesse 8550, boul. Newman, Lasalle	Information sur l'alimentation, la grossesse et les ressources du milieu.
Centre conseil grossesse 7394, 19e Ave	Test de grossesse gratuit, suivi de grossesse (consultation), accompagnement à l'accouchement, consultation pour traumatisme suite à l'avortement.
Entre mamans et papas 3363, rue de Rouen #1	Relevailles à domicile, activités de stimulation, consultations individuelles, massage de bébé, introduction des solides et purées, rencontres pour pères.

Québec

Collectif Les Accompagnantes 855, avenue Holland	Accompagnement, préparation à la naissance, groupe de soutien postnatal, écoute téléphonique.	Maison de naissance de la Capitale-Nationale
Relevailles Québec, services aux nouveaux parents 5485, boulevard de l'Ornière	CRP offrant relevailles à domicile, groupe de soutien dépression postpartum, café rencontres, massage de bébé, remise en forme, art-détente maman, soutien téléphonique ou sur place.	
Options Grossesse 2520, chemin Sainte-Foy	Accompagnement et soutien émotif. Psychologique et physique lors d'une grossesse inattendue	
La Roselière 955, avenue de Bienville	Soutien et information lors d'une grossesse imprévue, écoute, accueil.	
Service de référence en périnatalité pour les femmes immigrantes de Québec 855, avenue Holland	Informations sur les ressources en périnatalité (réseau public et communautaire), briser l'isolement des futures mères (rencontres d'échange avec des femmes d'ici).	

Laval

Mieux-Naitre à Laval 3534, Concorde Est	CRP avec panier de services complets en périnatalité actuellement suspendus.	Pas de maison de naissance ni service sages-femmes
---	--	--

Gatineau

Naissance-Renaissance Outaouais 115, boul. Sacré-Cœur	Préparation à la naissance et à l'allaitement, accompagnement à la naissance, relevailles à domicile, portage, marraines et consultante en allaitement.	Maison de naissance de l'Outaouais
---	---	------------------------------------

Longueuil

MAM autour de la maternité 2060 rue Holmes	Préparation prénatale, hypno-vie, accompagnement à la naissance, yoga pré et post, portage, massage de bébé, soins naturels, alimentation autonome, communication poupon, motricité et stimulation de bébé, activités physiques maman-bébé et plus.	Maison de naissance du Haut-Richelieu-Rouville priorité aux femmes résidant à Longueuil, Brossard, Saint-Jean-sur-Richelieu, Chambly et Richelieu.
L'Autre maison, centre de périnatalité 575, rue St-Charles Est	OBNL - GMF avec un volet de cours et d'ateliers en périnatalité suivant une approche qui s'imprègne de la force du processus physiologique propre à la grossesse, l'accouchement et l'allaitement.	

Sherbrooke

Naissance-Renaissance Estrie 15, rue J.-A. Bombardier	CRP avec panier de services complets en périnatalité, ce CRP dessert toute la région de l'Estrie.	Maison de naissance de l'Estrie
---	---	---------------------------------

Saguenay

Aide-Parents Plus 3842, Boulevard Harvey, Jonquière	Accompagnement à la naissance et relevailles à domicile sur tout le territoire de Ville Saguenay. Cafés rencontres, stimulation précoce, ateliers purée, répit gardiennage et plus.	Maison de naissance du Fjord-au-Lac, dessert la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
---	---	--

Lévis

Ressources-Naissances 1100 boul. Guillaume-Couture	CRP avec panier de services complets en périnatalité.	Maison de naissance Mimosa
--	---	----------------------------

Trois-Rivières

Centre Ressources Naissance 690, boulevard des Récollets	CRP avec panier de services complets en périnatalité.	Point de service de Trois-Rivières de la Maison de naissance de la Rivière
--	---	--

Terrebonne

Carrefour familial des Moulins 427, rue Léveillé	CRP avec panier de services complets en périnatalité.	Service de sage-femme du CISSS de Lanaudière
--	---	--

Saint-Jean-sur-Richelieu

Famille à cœur 130, rue Saint-Georges	CRP avec panier de services complets en périnatalité.	Maison de naissance du Haut-Richelieu-Rouville priorité aux femmes résidant à Longueuil, Brossard, Saint-Jean-sur-Richelieu, Chambly et Richelieu.
---	---	--

Conseil d'administration

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

trudeau.angele@videotron.ca

Le 6 février 2018

Madame Angèle Trudeau
Présidente du conseil d'administration
Mieux-Naitre à Laval
3534, de la Concorde Est
Laval (Québec) H7E 2C5

Objet : Situation critique pour le centre de ressources périnatales (CRP) Mieux-Naitre à Laval

Madame,

Nous accusons réception de votre correspondance du 22 janvier dernier. Nous en avons pris connaissance et en avons analysé tous les éléments.

Nous réitérons le fait que l'offre de service en périnatalité à Laval est complète et adéquate. Ces services se sont développés au fil des ans en concertation avec plusieurs partenaires communautaires, sectoriels et intersectoriels, dont la contribution est digne de mention.

D'autres régions du Québec ayant un grand nombre de personnes sur leur territoire ont aussi, comme Laval, procédé au développement des services en périnatalité sous une forme différente que par le biais d'un centre de ressources en périnatalité (CRP). Le CISSS de Laval bénéficie d'une organisation de services communautaires en périnatalité de proximité offerte par plusieurs organismes communautaires, et ce, répartie sur tout le territoire. Parmi les 11 plus grandes villes au Québec, autres que Laval, quatre (4) villes n'ont pas de CRP mais offrent une gamme de services de qualité en périnatalité sur leur territoire. Ces villes sont Québec, Gatineau, Longueuil et Saguenay.

Les investissements récurrents réalisés par le CISSS de Laval auprès des organismes communautaires afin d'offrir des services en périnatalité 0-2 ans sur l'ensemble du territoire sont de plus de 500 000 \$. Le financement global des services en périnatalité sur le territoire lavallois est non seulement comparable aux autres villes du Québec, mais Laval arrive au 2^e rang en terme de financement à la mission globale pour les organismes communautaires par rapport aux autres régions du Québec, avec une moyenne de 212 634 \$, tout juste derrière l'Outaouais.

En plus de l'offre de service du CISSS de Laval, plusieurs organismes offrent des services en périnatalité. Ainsi, par le biais de différentes sources de financement, des organismes se partagent 423 764 \$ pour différents programmes, tels que SIPPE, Y'APP ou le programme PIILE. On note parmi ceux-ci les organismes suivants :

- Centre communautaire Val-Martin
- Maison de quartier de Fabreville
- Maison de Quartier Vimont
- Maison de la Famille de St-François
- Repère
- La Parentèle
- Mieux-Naitre à Laval

Pour l'allaitement, une somme de 93 125 \$ est octroyée à l'organisme Nourri-Source pour les services Halte allaitement, infirmière en lactation et mission globale.

Par ailleurs, d'autres organismes offrent aussi des services en périnatalité à même leur budget, tels que :

- Le Relais familial d'Auteuil pour le yoga périnatal et les ateliers postnataux
- La Parentèle de Laval pour les ateliers parents-poupon et les ateliers de simulation

Nous vous affirmons notre volonté de poursuivre notre collaboration avec les partenaires communautaires, sectoriels et intersectoriels dans le modèle actuel et, en ce sens, nous vous confirmons que nous ne pourrions vous soutenir dans votre recherche de financement.

Nous vous prions d'accepter, Madame, nos distinguées salutations.

Le président du conseil d'administration,



Yves Carignan

YC/CB/ML/he

- c. c. M^{me} Lysane Grégoire, directrice générale, Mieux-Naitre à Laval
M^{me} Caroline Barbir, présidente-directrice générale du CISSS de Laval
M^{me} Sylvie Bourassa, présidente-directrice générale adjointe, CISSS de Laval
M^{me} Marina Larue, directrice générale adjointe, CISSS de Laval
M^{me} Julie Vaillancourt, directrice du programme jeunesse, CISSS de Laval
M. Marc Longchamps, directeur général, CDC de Laval

Lettre de M. Yves Carignan à MNL du 6 février 2018 - précisions et informations complémentaires
--

EXTRAITS DE LA LETTRE

Nous réitérons le fait que l'offre de service en périnatalité à Laval est complète et adéquate. Ces services se sont développés au fil des ans en concertation avec plusieurs partenaires communautaires, sectoriels et intersectoriels, dont la contribution est digne de mention.

COMMENTAIRES

Effectivement, certains services ont été développés par les organismes communautaires famille (OCF) et ont pallié au manque de services en périnatalité, mais seulement partiellement. Au fil de l'histoire, certains OCF ont offert des activités en périnatalité, mais de façon inégale et jamais complète et surtout, jamais de sorte que l'offre soit déployée dans toute la région. La région ne dispose pas de ressource communautaire spécialisée en périnatalité, autre que MNL. MNL offre des services à la clientèle universelle en période pré, per et postnatale. À vocation régionale, son objectif est également de rapprocher ses services des communautés par des partenariats avec les OCF.

De plus, MNL s'est développé en tenant compte des ressources présentes dans le milieu. Par exemple, comme plusieurs OCF offrent de la stimulation précoce, MNL n'a pas développé ce créneau malgré la demande de notre clientèle. Nous référons plutôt systématiquement notre clientèle dans les OCF pour ces activités.

Par ailleurs, comme ressource spécialisée en périnatalité, MNL s'est approprié (notamment) les orientations de la Politique de périnatalité, les avis de l'INESS et de l'INSPQ en matière de périnatalité et demeure à l'affût des meilleures pratiques et des données probantes pour s'assurer de donner une information juste à sa clientèle. Les OCF n'ont pas ce mandat spécifique qui relève du MSSS et non du MFA. MNL porte ces préoccupations propres à la périnatalité dans ses représentations et est le seul acteur communautaire à Laval à détenir cette expertise.

D'autres régions du Québec ayant un grand nombre de personnes sur leur territoire ont aussi, comme Laval, procédé au développement des services en périnatalité sous une forme différente que par le biais d'un centre de ressources en périnatalité (CRP). Le CISSS de Laval bénéficie d'une organisation de services communautaires en périnatalité de proximité offerte par plusieurs organismes communautaires, et ce, répartie sur tout le territoire. Parmi les 11 plus grandes villes au Québec, autres que Laval, quatre (4) villes n'ont pas de CRP mais offrent une gamme de services de qualité en périnatalité sur leur territoire. Ces villes sont Québec, Gatineau, Longueuil et Saguenay.

Au Québec, le soutien communautaire en périnatalité se développe depuis les années 70 et ce, pratiquement sur tout le territoire de la province avec des organismes qui se concentrent et se spécialisent autour de la période périnatale. Laval n'a pas vu ce type d'organisation poindre ou alors de façon locale et ces organismes¹ ont fermé, faute de financement.

Les services communautaires des OCF sont cependant bien développés à Laval et ce, dans presque tous les quartiers, mais ils n'ont pas d'offre spécifique en périnatalité (cours prénataux, massage bébé, portage, etc). Si MNL s'est installé à Duvernay, c'est que ce quartier ne dispose pas d'OCF, donc nous évitons le dédoublement de l'offre d'un milieu de vie dans un quartier où il y aurait déjà un OCF. MNL encourage sa clientèle à fréquenter l'OCF de leur quartier.

Concernant les 11 plus grandes villes, cette information provient du tableau que MNL a fourni au CISSS. Il démontre que toutes ces villes, sauf Laval, disposent de ressources communautaires spécialisées en périnatalité, peu importe que ces ressources soient devenues des CRP à la fin des années 90 ou non (alors que le MSSS et ses partenaires, invitaient les organismes en périnatalité à déposer des plans d'affaire afin de développer un volet d'économie sociale qui devait,

¹ Liste (non exhaustive) des ressources communautaires en périnatalité à Laval qui ont fermé leur porte faute d'avoir obtenu le financement nécessaire à leur mission : Les Mères Veilleuses de Laval (Laval Ouest, Sainte-Dorothée, Fabreville, Auteuil et Vimont); Association Des Mères au foyer de Ste-Dorothée et L'Évasion II (Chomedey, Ste-Dorothée).

entre autre, favoriser leur pérennité). Les 4 villes nommées² ont donc des ressources spécialisées en périnatalité contrairement à Laval (si MNL n'est plus là). Sans MNL, Laval est donc la seule municipalité, parmi les 11 les plus peuplées au Québec, à ne pas disposer d'une ressources communautaire spécialisée en périnatalité.

Les investissements récurrents réalisés par le CISSS de Laval auprès des organismes communautaires afin d'offrir des services en périnatalité 0-2 ans sur l'ensemble du territoire sont de plus de 500 000 \$. Le financement global des services en périnatalité sur le territoire lavallois est non seulement comparable aux autres villes du Québec, mais Laval arrive au 2^e rang en terme de financement à la mission globale pour les organismes communautaires par rapport aux autres régions du Québec, avec une moyenne de 212 634 \$, tout juste derrière l'Outaouais.

Nous n'avons pas d'information concernant les autres régions du Québec et les sommes totales investies pour les organismes qui offrent des services en périnatalité. Le CISSS ne fournit pas de portrait global qui permettrait de savoir si 500 000 \$ représente une somme comparable aux sommes investies dans les autres régions.

Or nous savons que le CRP de l'Estrie reçoit, à lui seul, 493 026 \$ (153 347 \$ à la mission globale et 339 679 \$ à titre de CRP). Ce CRP reçoit-il tout l'argent destiné à la périnatalité dans cette région? Le taux de naissance y est plus faible qu'à Laval, soit 3 242 en 2014 versus 4 373 à Laval la même année. Le chiffre de 500 000 \$ avancé par le CISSS inclut-il les programmes tels que SIPPE de même que les ententes de services pour les relevailles ou pour l'allaitement? Ce type de sommes n'est pas inclus dans les 493 026 \$ investi dans l'Estrie.

Voici le financement des CRP qui ne relèvent que du MSSS et les montants qu'ils reçoivent à la mission globale et à titre de CRP (économie sociale). Les chiffres ici présentés excluent donc les ententes de services (comme celle de MNL pour les relevailles) et les sommes provenant des programmes tels que SIPPE, PACE et autres programmes visant les clientèles plus vulnérables :

CRP	Mission globale PSOC (2014-15)	CRP - économie sociale (2016-17)	Total	Naissances en 2014
Naissance-Renaissance Estrie	153 347 \$	339 679 \$	493 026 \$	3 242
Les Relevailles de Montréal	64 448 \$	304 776 \$	369 224 \$	2 592
Ressources-Naissances de Lévis	95 776 \$	155 299 \$	251 075 \$	1 423
Naissance-Renaissance des Hautes-Laurentides	173 563 \$	109 201 \$	282 764 \$	317
Centre périnatal Le Berceau à Beloeil	46 385 \$	132 704 \$	179 089 \$	1 230
Mieux-Naître à Laval	0 \$	0 \$	0 \$	4 373

Concernant l'affirmation que Laval arrive au 2^{ème} rang en terme de financement à la mission globale de ses organismes communautaires, cela s'explique par le très petit nombre d'organismes communautaires qui sont financés à Laval et surtout, cela ne démontre en rien que la population de Laval est adéquatement desservie, en fait c'est à Laval que la population est la moins bien soutenue en terme de financement de ses organismes communautaires par le MSSS.

Laval est la région qui reçoit le moins d'argent du MSSS pour financer ses organismes (45\$ par habitant vs une moyenne de 84\$ par habitant pour tout le Québec³). C'est aussi la région qui dispose du plus petit nombre d'organismes communautaires proportionnellement à sa population (1 organisme pour 4 825 habitants vs une moyenne de 1 organisme pour 2 281 habitants au Québec⁴).

² Concernant la ville de Québec, cette municipalité dispose de 2 organismes spécialisés en périnatalité et implantés depuis quelques décennies. L'un d'eux, Relevailles Québec, s'est joint au Réseau des CRP du Québec au cours de la dernière année. La population de Québec ne s'en trouve pas mieux desservie, mais cet organisme, financé à la mission par le PSOC, aspire à se développer en ayant recours à l'économie sociale afin de renforcer sa capacité à remplir sa mission déjà dédiée à la période périnatale.

³ Soutien financier gouvernemental en action communautaire, état de situation 2014-2015, Ministère du Travail, Emploi et Solidarité sociale, https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/sacais_soutien_financier_2014-2015.pdf

⁴ Ibid

Un tableau monté par MNL démontre quelle serait la situation si Laval était financé comme les autres régions du Québec. Par exemple, Si Laval était traitée comme Québec (région de la Capitale nationale), notre ville compterait 158 organismes financés (plutôt que 89) et elle recevrait un peu plus de 28 M (plutôt que 19 M) pour financer ses organismes en santé et services sociaux.

En plus de l'offre de service du CISSS de Laval, plusieurs organismes offrent des services en périnatalité. Ainsi, par le biais de différentes sources de financement, des organismes se partagent 423 764 \$ pour différents programmes, tels que SIPPE, Y'APP ou le programme PIILE. On note parmi ceux-ci les organismes suivants :

- Centre communautaire Val-Martin
- Maison de quartier de Fabreville
- Maison de Quartier Vimont
- Maison de la Famille de St-François
- Repère
- La Parentèle
- Mieux-Naître à Laval

Effectivement, les organismes ici nommés offrent des activités spécifiques, notamment pour les clientèles vulnérables, et MNL n'a pas été créé pour s'approprier des programmes déjà en place et pris en charge par d'autres acteurs tels que les OCF, MNL a été créé pour combler un trou de service. Depuis 2010, les travaux pour développer le projet de CRP à Laval se sont faits en concertation avec l'ex-Agence et nos partenaires OCF de sorte que, en tout respect du Cadre de référence des CRP, MNL développe son offre de services en complémentarité des ressources déjà présentes dans le milieu et s'assure d'aucun dédoublement.

À l'instar de tout acteur d'action communautaire autonome, MNL propose des services et un soutien alternatif qui se distingue du réseau public par sa nature, ses pratiques et les personnes visées. MNL résulte d'une initiative de la communauté et apporte une réponse différente de celle que le réseau public propose. La mise en place d'un CRP à Laval permet d'actualiser l'apport spécifique du communautaire dans le secteur de la périnatalité, ce qui n'était pas présent à Laval et ne le sera toujours pas si MNL doit fermer ses portes.

L'autonomie et le caractère alternatif des pratiques communautaires sont reconnus « comme une contribution essentielle à la santé et au bien-être de la population. De plus, l'article 100 de la LSSS mentionne que le CSSS doit « collaborer avec les autres intervenants du milieu, incluant le communautaire, en vue d'agir sur les déterminants de la santé et les déterminants sociaux [...] »⁵, c'est ce que l'équipe de MNL souhaite faire en périnatalité.

Par ailleurs, d'autres organismes offrent aussi des services en périnatalité à même leur budget, tels que :

- Le Relais familial d'Auteuil pour le yoga périnatal et les ateliers postnataux
- La Parentèle de Laval pour les ateliers parents-poupon et les ateliers de simulation

Les activités en périnatalité offertes au Relais familial d'Auteuil sont offertes par MNL dans le cadre d'un partenariat issu de la concertation locale Viz'Axion financée par Avenir d'enfants. Actuellement, grâce au financement d'Avenir d'enfants, prévu prendre fin en 2019, MNL offre d'autres activités chez ses partenaires OCF et selon un plan d'action déterminé avec les partenaires.

Ainsi, toujours au plan d'action de Viz'Axion, les partenaires ont prévu que MNL offre des rencontres prénatales à la Maison de quartier Vimont en 2018-2019 pour les familles de Vimont et d'Auteuil.

Dans le plan d'action de Jeun'Est en forme, concertation locale de l'Est de Laval, MNL offre :

- des rencontres prénatales pour la population de l'Est dans nos locaux : 2 sessions de 4 rencontres de 2 heures.
- des ateliers pères-bébés développés en collaboration avec notre partenaire Repère.

⁵ Projet clinique 2011-2016 du Réseau local de services de Laval, Cible transversale communautaire, p. 78.

- des ateliers de portage à la Maison de la famille St-François (qui est à même de constater que malgré les programmes dont ils sont responsables et nommés plus haut par le CISSS, les services de MNL sont pertinents pour leur communauté) et au Relais de quartier St-Vincent (2 sessions de 4 rencontres).

Tel que mentionné plus haut, MNL a une vocation régionale et prévoit exporter ainsi ses services à proximité des communautés, chez ses partenaires OCF. Nous avons eu de la demande également dans l'Ouest mais n'avons pas encore été en mesure d'y répondre car nos ressources très limitées ne nous permettent pas actuellement de participer à plus de 2 des 6 concertations locales financées par Avenir d'enfants. Chose certaine, nos partenaires de ces concertations constatent la demande et la pertinence d'offrir les services périnataux que MNL propose. Avenir d'enfants a observé que : « Parmi les plans d'actions déposés à Avenir d'enfants, nous constatons que les BML les plus actifs en périnatalité sont ceux où Mieux Naître à Laval est présent ».

Notons qu'à la fin du financement d'Avenir d'enfants, en 2019, il faudra cesser ces activités pourtant très en demande et répondant à plusieurs besoins de mêmes que plusieurs objectifs de la Politique de périnatalité du Québec. Avec un financement approprié, le CRP de Laval pourrait poursuivre ce développement et répondre aux besoins des familles lors de la période périnatale. De plus, avec un financement approprié, MNL pourrait exporter ses services à moindre coût en ayant la possibilité d'embaucher ses intervenantes et ainsi, réduire le recours à des contractuelles dont les honoraires sont toujours plus élevés que si elles étaient salariées.

Quant à la Parentèle, l'émergence de leur nouvelle offre en périnatalité découle du contexte suivant : arrivée d'un nouveau directeur qui ne connaissait pas MNL et qui a rapidement constaté les besoins et la demande en périnatalité dans sa communauté. Dans le contexte où MNL est une ressource à risque de fermer ses portes depuis 2 ans, il ne nous apparaît pas dans l'intérêt des familles de contester cette nouvelle offre de la Parentèle. De toutes manières, il reste encore bien des services à offrir à proximité dans les différents quartiers de Laval et, si MNL survit, le CRP n'ira pas offrir de services en double à la Parentèle et dans son secteur.

Nous vous affirmons notre volonté de poursuivre notre collaboration avec les partenaires communautaires, sectoriels et intersectoriels dans le modèle actuel et, en ce sens, nous vous confirmons que nous ne pouvons vous soutenir dans votre recherche de financement.

- Le CISSSL saisit-il l'intérêt de l'apport d'une ressource communautaire spécialisée en périnatalité?
- Le CISSSL accorde-t-il de l'importance aux services uniques et distinctifs à MNL qui ne seront plus disponibles avec la fermeture du CRP (il a pourtant porté à l'attention du ministre la liste de ces services)? Par exemples :
 - les familles issues de la clientèle universelle n'ont pas accès aux services de relevailles à domicile.
 - les femmes qui vivent difficilement la période postpartum n'ont pas accès à des rencontres postnatales en groupes fermés qui les aident à passer au travers (prévention de la dépression postpartum).
 - les familles de Laval, qui sont celles au Québec qui ont le plus bas taux de fréquentation à des rencontres prénatales, n'ont pas accès à un service de proximité (le CISSS ne les offre que dans un seul quartier de Laval) et n'ont pas accès à une approche alternative sans MNL.
- Pourquoi le CISSSL ne reconnaît pas l'analyse de l'ex-Table en périnatalité qui avait fait de la mise en place du CRP à Laval une cible prioritaire (ce qui a entraîné la formation d'une équipe de projet et 4 sous-comités avec les partenaires institutionnels et communautaires qui ont tous contribué à définir les services à mettre en place)?
- Pourquoi le CISSSL ne reconnaît pas le travail fait avec l'ex-Agence qui a souhaité, soutenu et contribué au financement du démarrage du CRP en plus d'avoir demandé au MSSS de financer le CRP (en 2013, avant le changement de gouvernement et la réforme qui allait s'ensuivre)?
- Le CISSSL a déjà affirmé, dans une lettre au MSSS, qu'il n'avait pas de crédit disponible pour les services complémentaires du CRP, mais que si des crédits supplémentaires étaient disponibles, il serait souhaitable que Laval en reçoive. Le CISSSL a-t'il toujours ce même souhait? Pourquoi ne peut-il pas le dire clairement au MSSS?
- MNL comprend le principe et la pertinence d'un huis-clos dans certaines situations mais ne comprend pas pourquoi le CA du CISSS doit dissimuler les véritables motifs (PV caviardé) qui l'empêchent de demander au gouvernement le financement requis pour un CRP à Laval?

RÉPARTITION RÉGIONALE du NOMBRE D'ORGANISMES et du SOUTIEN FINANCIER du MSSS 2014-2015

NOMBRE D'HABITANTS PAR ORGANISME et MONTANT OCTROYÉ PAR HABITANT

	Population		Soutien financier du MSSS		Nbre d'habitants par organisme	Montant par habitant 2014-15
	2015r	2016p	Nbre organismes	Montant 2014-15		
Bas-Saint-Laurent	200 120	199 983	132	19 115 302 \$	1 515	96 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 713	277 232	239	25 167 079 \$	1 160	91 \$
Capitale-Nationale	733 024	737 857	272	48 223 318 \$	2 713	65 \$
Mauricie	267 666	268 198	140	22 458 239 \$	1 916	84 \$
Estrie	321 464	324 009	129	19 682 825 \$	2 512	61 \$
Montréal	1 990 637	2 014 221	726	129 740 732 \$	2 774	64 \$
Outaouais	385 222	389 139	143	28 741 541 \$	2 721	74 \$
Abitibi-Témiscamingue	148 024	147 982	137	15 010 942 \$	1 080	101 \$
Côte-Nord	93 787	92 541	108	12 069 714 \$	857	130 \$
Nord-du-Québec	44 765	45 107	45	8 515 246 \$	1 002	189 \$
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	92 333	91 781	101	14 071 788 \$	909	153 \$
Chaudière-Appalaches	422 546	424 856	170	25 809 631 \$	2 499	61 \$
Laval	425 481	429 413	89	19 340 228 \$	4 825	45 \$
Lanaudière	497 684	502 152	180	25 657 195 \$	2 790	51 \$
Laurentides	594 160	601 699	155	27 688 288 \$	3 882	46 \$
Montérégie	1 522 581	1 536 121	450	69 507 390 \$	3 414	45 \$
Centre-du-Québec	242 245	243 798	110	17 104 087 \$	2 216	70 \$
Ensemble du Québec	8 259 452	8 326 089	3326	527 903 545 \$	2 281	84 \$

r : Donnée révisée.

p : Donnée provisoire.

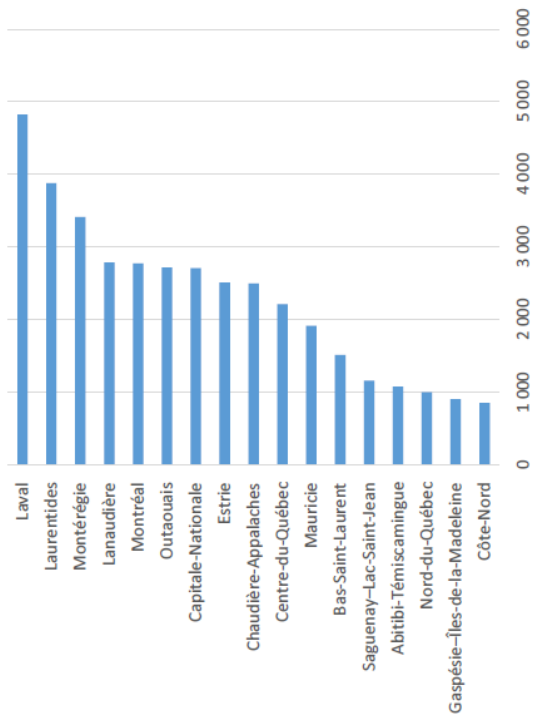
Sources des données populationnelles : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques et Statistique Canada, Division de la démographie.

http://www.stat.gouv.qc.ca/les_tatistiques/population-demographie/structure/ra_total.htm

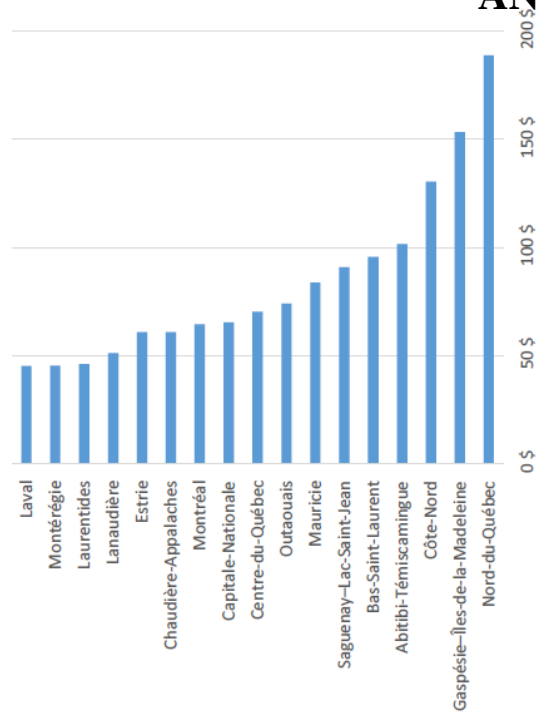
Sources des données sur le soutien financier du MSSS : Soutien financier gouvernemental en action communautaire, état de situation 2014-2015, Ministère du Travail, Emploi et Solidarité sociale

https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/sacais_soutien_financier_2014-2015.pdf

Nombre d'habitants par organisme



Montant du soutien octroyé par habitant



Laval - une région où les organismes sont les mieux financés?

EXPLICATIONS

Les régions sont classées suivant le **montant moyen reçu par organisme communautaire**. On constate que les organismes du Saguenay-Lac-St-Jean sont les moins bien financés (105 302 \$/organisme), et que Laval a les organismes les mieux financés (217 306 \$/organisme).

Ceci dit, Laval étant la région qui a le moins d'organismes communautaires financés proportionnellement à sa population (**1 organisme pour 4 825 lavallois** versus une moyenne de **1 organisme pour 2 281 habitants au Québec**), la région se trouve fort désavantagée avec le plus bas montant accordé par le MSSS par habitant, soit **45 \$**, alors que la moyenne nationale est de **84 \$** par habitant.

	Population		Soutien financier du MSSS				
	2015r	2016p	Nbre organismes	Montant 2014-15	Nbre d'habitants par organisme	Montant moyen reçu par organisme	Montant par habitant 2014-15
2 Saguenay–Lac-Saint-Jean	277 713	277 232	239	25 167 079 \$	1 160	105 302 \$	91 \$
8 Abitibi-Témiscamingue	148 024	147 982	137	15 010 942 \$	1 080	109 569 \$	101 \$
9 Côte-Nord	93 787	92 541	108	12 069 714 \$	857	111 757 \$	130 \$
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	92 333	91 781	101	14 071 788 \$	909	139 325 \$	153 \$
14 Lanaudière	497 684	502 152	180	25 657 195 \$	2 790	142 540 \$	51 \$
1 Bas-Saint-Laurent	200 120	199 983	132	19 115 302 \$	1 515	144 813 \$	96 \$
12 Chaudière-Appalaches	422 546	424 856	170	25 809 631 \$	2 499	151 821 \$	61 \$
5 Estrie	321 464	324 009	129	19 682 825 \$	2 512	152 580 \$	61 \$
16 Montérégie	1 522 581	1 536 121	450	69 507 390 \$	3 414	154 461 \$	45 \$
17 Centre-du-Québec	242 245	243 798	110	17 104 087 \$	2 216	155 492 \$	70 \$
4 Mauricie	267 666	268 198	140	22 458 239 \$	1 916	160 416 \$	84 \$
3 Capitale-Nationale	733 024	737 857	272	48 223 318 \$	2 713	177 292 \$	65 \$
15 Laurentides	594 160	601 699	155	27 688 288 \$	3 882	178 634 \$	46 \$
6 Montréal	1 990 637	2 014 221	726	129 740 732 \$	2 774	178 706 \$	64 \$
10 Nord-du-Québec	44 765	45 107	45	8 515 246 \$	1 002	189 228 \$	189 \$
7 Outaouais	385 222	389 139	143	28 741 541 \$	2 721	200 990 \$	74 \$
13 Laval	425 481	429 413	89	19 340 228 \$	4 825	217 306 \$	45 \$
Ensemble du Québec	8 259 452	8 326 089	3326	527 903 545 \$	2 281	157 072 \$	84 \$

Si Laval était traitée comme Québec (région de la Capitale nationale), notre région compterait **158** organismes financés (plutôt que 89) et elle recevrait un peu plus de **28 M** (plutôt que 19 M) pour financer ses organismes en santé et services sociaux. Les comparaisons sont présentées pour les régions aux caractéristiques les plus analogues à Laval.

Si Laval était traitée comme Québec	429 413	158	28 064 679 \$	2 713	177 292 \$	65 \$
Si Laval tait traitée comme Lanaudière	429 413	154	21 940 634 \$	2 790	142 540 \$	51 \$
Si Laval était traitée comme Chaudière-A.	429 413	172	26 086 465 \$	2 499	151 821 \$	61 \$
Si Laval était traitée comme Montréal	429 413	155	27 659 506 \$	2 774	178 706 \$	64 \$
Si Laval était traitée comme l'Outaouais	429 413	158	31 716 151 \$	2 721	200 990 \$	74 \$

Sources des données populationnelles : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques et Statistique Canada, Division de la démographie.

http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/ra_total.htm

Sources des données sur le soutien financier du MSSS : Soutien financier gouvernemental en action communautaire, état de situation 2014-2015, Ministère du Travail, Emploi et Solidarité sociale

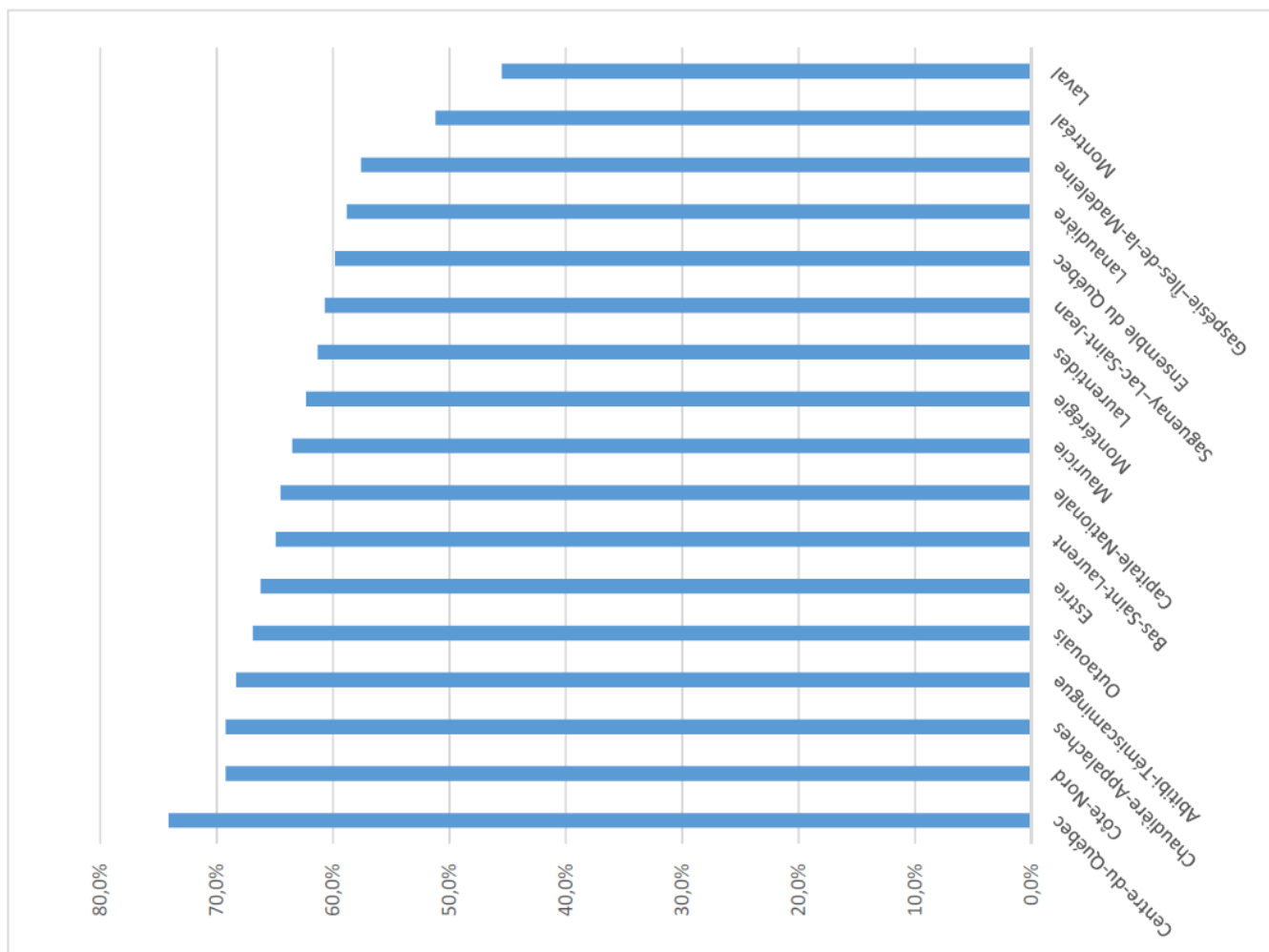
https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/sacais_soutien_financier_2014-2015.pdf

RENCONTRES PRÉNATALES

Pourcentage des parents d'enfants de 0 à 5 ans de chaque région qui avaient déjà suivi des cours prénataux en 2015.

17	Centre-du-Québec	74,1%
9	Côte-Nord	69,2%
12	Chaudière-Appalaches	69,2%
8	Abitibi-Témiscamingue	68,3%
7	Outaouais	66,9%
5	Estrie	66,2%
1	Bas-Saint-Laurent	64,9%
3	Capitale-Nationale	64,5%
4	Mauricie	63,5%
16	Montréal	62,3%
15	Laurentides	61,3%
2	Saguenay-Lac-Saint-Jean	60,7%
	Ensemble du Québec	59,8%
14	Lanaudière	58,8%
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	57,6%
6	Montréal	51,2%
13	Laval	45,5%

Source : Observatoire des tout-petits, Portrait 2017



L'OFFRE SPÉCIFIQUE DE MIEUX-NAÎTRE À LAVAL

Contexte

La région de Laval ne dispose d'aucune ressource communautaire spécialisée en périnatalité. Des services indispensables dans le continuum de services périnataux sont donc en jeu si on n'assure pas le financement récurrent du Centre de ressources périnatales (CRP) Mieux-Naître à Laval (MNL). Il faut savoir que ce type de ressource est actuellement disponible dans les 11 villes les plus peuplées du Québec¹, sauf à Laval, ville-région de plus de 430 000 résidents et dont le taux de natalité est un des plus importants au Québec.

Sans ressource communautaire spécialisée en périnatalité, la population lavalloise ne peut bénéficier du **soutien spécifique communautaire lié aux objectifs de la Politique de périnatalité du Québec**²; un bénéfice qui permet d'agir sur les déterminants de la santé et les déterminants sociaux. À titre d'exemple, MNL favorise un **meilleur accès à l'accompagnement à la naissance**³, répondant au besoin de continuité exprimé par les mères tout en contribuant à la **diminution des interventions obstétricales évitables**; une économie pour le système.

Cœur de mission

Acteur de partenariat dynamique, MNL soutient les parents en les aidant à se préparer à l'accouchement, en renforçant leur conviction d'allaitement, en soutenant le développement du lien d'attachement, en les incitant à répondre au mieux aux besoins fondamentaux du bébé et en brisant l'isolement.

Démarche partenariale

MNL a développé son offre de services en partenariat avec le réseau institutionnel de la santé et ses partenaires communautaires dans le cadre des travaux de la Table en périnatalité coordonnée par l'ex-CSSS de Laval. Dès janvier 2011, cette Table convient d'inclure au Projet clinique 2011-2016 de la région la **cible prioritaire** suivante : « Collaborer à la création d'un milieu de vie communautaire et interculturel pour les parents qui vivent la période périnatale; discussion avec MNL sur quels services seraient à mettre en place. »

Une Équipe de projet réunissant les partenaires s'est vue confier le mandat d' : « Analyser et évaluer l'offre de service et les besoins, de façon qualitative, en périnatalité à Laval et ce, en lien avec les services suivants : relevailles, accompagnement, soutien à l'allaitement, cours prénataux. » L'offre de service de MNL a été développée sur la base de ces travaux.

Financement du CRP de Laval

En septembre 2013, l'ASSS de Laval reconnaît que MNL respecte les critères établis par le MSSS pour être un CRP et demande au MSSS l'accès au financement d'un CRP à l'instar des 10 autres régions du Québec qui en bénéficient. L'ASSS attribuera 2 fois 20 000 \$ pour soutenir le démarrage du projet.

En juin 2017, le CISSS de Laval reconnaît que la présence d'un CRP permet à la population d'avoir accès à des services complémentaires qui diversifient et bonifient l'offre en périnatalité, mais il ne dispose pas des crédits nécessaires à son financement. Le CISSS soutient par ailleurs que l'offre en périnatalité serait déjà complète et adéquate, ce qui ne reflète ni la réalité, ni le constat du manque de services fait par la Table en périnatalité.

Impact sur les services du point de vue de la demande

MNL cumule de nombreux témoignages de la clientèle qu'elle dessert. De plus, avant l'arrivée de MNL, des mères ont eu recours aux services périnataux typiques d'un CRP à l'extérieur de la région⁴. De plus, la clientèle a triplé entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année d'opération du CRP à Laval, démontrant une demande croissante⁵.

¹ Voir Annexe 1 : Ressources communautaires en périnatalité - Grandes municipalités du Québec

² Voir Annexe 2 : Les services de MNL en lien avec la Politique de périnatalité du Québec et ses Stratégies de mise en œuvre.

³ L'accompagnement est la première mesure recommandée par l'INESS pour la réduction des interventions obstétricales évitables, 2012.

⁴ Voir Annexe 3 : Exemples : lettre d'Annie-Claude Ménard qui a dû aller à Montréal pour : yoga prénatal, cours de massage de bébé et ateliers de portage; lettre de Nathalie Laferrrière qui a eu besoin des services de relevailles du CRP de St-Eustache.

⁵ Voir Annexe 4 : Statistiques de participation 2015-16 et 2016-17

Le CRP recueille des appuis unanimes autant dans la région qu'à l'extérieur :

- La ministre Francine Charbonneau et l'ensemble de la députation de Laval
- Le maire de Laval, M. Marc Demers, et le Conseil municipal (31 725 \$ octroyé pour assurer le loyer de juillet 2017 à mars 2018)
- Les groupes d'opposition (points de presse les 31 janvier et 13 février 2018)
- Regroupements régionaux (CDC de Laval, Table de concertation de Laval en condition féminine, Pôle régional d'économie sociale, Nourri-Source Laval, AFEAS Laval)
- Regroupement nationaux (Réseau des CRP du Qc, Regroupement Naissance-Renaissance, COFAQ, Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, Regroupement les Sages-femmes du Qc, Mouvement Allaitement du Québec, Groupe MAMAN, Fédération québécoise pour le planning des naissances)
- Plusieurs organismes de la région de Laval⁶ et pétition ayant recueilli 1 234 signatures (février 2017).

Rencontres prénatales : Laval présente le plus bas taux de fréquentation des cours prénataux⁷ soit 45,5% versus 59,8% pour l'ensemble du Québec. À ce propos, le CISSS de Laval n'offre de tels cours que dans le quartier Ste-Rose. MNL vise à augmenter ces taux et, grâce au financement d'Avenir d'enfants, offre des rencontres prénatales dans l'est de Laval, dans Vimont-Auteuil et a aussi de la demande pour offrir ses cours dans l'ouest⁸.

Relevailles à domicile : le service de relevailles, actuellement fourni dans le cadre d'une entente de services avec le CISSS de Laval, présente une liste d'attente importante (plusieurs mois) et ne rejoint que les familles cumulant plusieurs facteurs de vulnérabilité. Le service pour la clientèle universelle est absent sans MNL.

Services de proximité : MNL est le seul organisme spécialisé en périnatalité qui offre des activités dans les organismes communautaires familles (OCF) (ex : Relais familial d'Auteuil, Maison de la famille St-François, Relais de quartier St-Vincent) pour augmenter l'offre de services périnataux de proximité (yoga prénatal, cours de massage de bébé, ateliers divers : portage, langage des signes, soins au nouveau-né, sommeil de bébé, pleurs du bébé). Ce développement se poursuivra si MNL est financé. MNL assure l'accès à un milieu de vie communautaire et interculturel dédié à la période périnatale dans un quartier de Laval où aucun OCF n'est présent (Duvernay).

Clientèle universelle : les OCF (financés par le Ministère de la famille) implantés à Laval offrent des activités variées, notamment via les programmes dédiés aux familles vulnérables (SIPPE, Y'APP, PIILE). Un CRP à Laval permet d'agir en complémentarité en visant la clientèle universelle (et celle qui échappe de peu aux critères de ces programmes) tout en servant de plaque-tournante pour diriger la clientèle vers les OCF de leur quartier.

À l'écoute de la population et des partenaires :

- Suite à des demandes et en partenariat avec le centre de procréation Fertily, MNL développe actuellement des groupes de soutien pour les parents en cours de traitement et pour ceux qui ont eu un bébé suite à des traitements en fertilité.
- Des médecins en obstétrique (Cité de la santé) ayant souligné que les mères ne bougent pas assez, MNL a augmenté son offre d'activités physiques postnatales : Yoga postnatal, Zumba maman-bébé, Bouger en jouant avec bébé.
- Considérant la demande, MNL offre des rencontres prénatales spécialement dédiées aux futurs parents de jumeaux (pour favoriser l'accouchement le plus à terme possible et le succès de l'allaitement).
- MNL porte la voix citoyenne pour l'accès aux services sage-femme.

Les familles de Laval ont besoin d'avoir accès à un CRP, tel que MNL, bénéficiant d'un financement récurrent et suffisant afin de poursuivre sa mission indispensable en périnatalité.

⁶ Voir Annexe 5 : Membres de la Coalition Pour nos bébés, mise en place pour demander au gouvernement de financer le CRP de Laval

⁷ Voir Annexe 6 : Rencontres prénatales, Portrait de l'Observatoire des tout-petits, Portrait 2017

⁸ Voir Annexe 7 : Lettres de 3 concertations locales de partenaires financées par Avenir d'enfants qui témoignent de la pertinence et de l'utilité du CRP à Laval.

Politique de périnatalité du Québec - Stratégies de mise en œuvre - Apport du CRP Mieux-Naître à Laval

À titre de ressource communautaire spécialisée en périnatalité, l'action de MNL s'articule en parfaite cohérence avec les fondements de la **Politique de périnatalité 2008-2018** et s'intègre au continuum de services périnataux destinés à l'ensemble de la population. MNL est donc un acteur de premier plan pour l'atteinte de plusieurs objectifs de la Politique et l'actualisation de certaines de ses Stratégies de mise en œuvre. L'offre de service de MNL est ici présentée en suivant la structure de la Politique de périnatalité et ses Stratégies de mise en œuvre; on réfère à ces documents comme suit : *PP, p. x* ou *SMO, p. x*

A. La période prénatale

2.1 Le suivi prénatal : une approche axée sur la normalité

Les lavalloises, comme ailleurs au Québec, souhaitent avoir accès **aux services des sages-femmes**. MNL porte la voix des citoyennes pour l'émergence de ces services. MNL a collaboré avec l'ex-ASSS de Laval à l'animation d'un comité régional sage-femme en 2012, comité qui a dû cesser ses activités après seulement 3 rencontres. MNL continue de répondre aux femmes qui souhaitent un suivi avec sages-femmes, les réfère à l'extérieur de la région et demande régulièrement au CISSS, sans succès jusqu'à maintenant, de réactiver le dossier. *SMO, p. 11, Attente 3.*

MNL offre des sessions de **yoga prénatal** afin d'aider la femme à se préparer physiquement et mentalement à l'accouchement. Par la visualisation, la femme est invitée à se projeter dans le travail de l'accouchement en ayant recours à des moyens non pharmacologiques de gestion de la douleur.

2.2 L'avis de grossesse : l'amorce du continuum

À Laval, il n'a pas encore été possible d'instaurer l'avis de grossesse dont l'utilisation systématique fait pourtant consensus. *PP, p. 30 - SMO, p. 15, Attente 1.* MNL contribue cependant à favoriser la précocité des interventions requises en agissant comme **centre de référence en périnatalité**. MNL donne de l'information sur les ressources existantes et propose des services appropriés aux attentes, aux besoins ou à la situation particulière des futurs parents.

2.3 L'information prénatale

« Il existe actuellement un consensus selon lequel une information prénatale de qualité, donnée par des intervenantes et intervenants qualifiés, est absolument nécessaire. » *PP, p. 31.* Les **rencontres prénatales** de MNL sont élaborées à partir du Tronc provincial d'information prénatale (INSPQ) et sont axées sur la compréhension de la physiologie de l'accouchement.

Animées par une accompagnante à la naissance et un intervenant masculin, elles portent une attention particulière au père et visent notamment le renforcement de la confiance des femmes en leur capacité à mettre au monde leur bébé. *SMO, p. 17, Attente 2.*

Considérant que Laval est la région où le taux de fréquentation des cours prénataux est le plus bas, il est particulièrement important de renforcer l'accès aux rencontres prénatales. Notons que le CISSS n'offrant des cours prénataux que dans le quartier Ste-Rose, MNL complète l'offre dans l'est, au centre et a de la demande de l'ouest.

2.4 Promouvoir, prévenir : la santé de la femme enceinte

« La période prénatale constitue un moment idéal pour la promotion et l'adoption de saines habitudes de vie. » *PP, p. 37.* Les **rencontres prénatales** chez MNL incluent un volet sur l'alimentation et les saines habitudes de vie. Les messages de l'INSPQ concernant l'usage du tabac et la consommation d'alcool sont transmis. Le **yoga prénatal** incite également la future mère à maintenir un mode de vie actif et à s'adonner à des exercices d'intensité modérée durant la grossesse. Le **Ballon forme prénatal** améliore la condition physique, renforce les muscles abdominaux et dorsaux, assoupli et renforce le périnée, développe la flexibilité du bassin, améliore la capacité cardio-respiratoire et développe l'endurance.

B. La période perinatale

2.6 Les interventions obstétricales : pertinence, sécurité, humanité

« L'accouchement est un processus physiologique naturel qui n'exige pas d'intervention particulière pour la majorité des femmes. » *PP, pp. 53.* Les **rencontres prénatales** chez MNL font la promotion du caractère naturel de l'accouchement, visent à rassurer les femmes enceintes, réduire leurs peurs et donnent des moyens concrets pour favoriser le déroulement physiologique de l'accouchement. *SMO, p. 24, Attente 2.* Cette approche

contribue à diminuer le recours à la césarienne, à la péridurale, au déclenchement artificiel du travail, à la stimulation de l'activité utérine et au recours aux ventouses (interventions en hausse au Québec), *PP, pp. 45 à 50*.

MNL offre l'**accompagnement à la naissance** et prévoit le rendre accessible à tarifs modulés. En 2012, dans son rapport intitulé « Mesures prometteuses pour diminuer le recours aux interventions obstétricales évitables pour les femmes à faible risque », l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) juge souhaitable : « Mesure 1 : ... de prévoir des dispositions afin d'améliorer l'accès économique, culturel et géographique des mères à des ressources qualifiées en accompagnement. »

L'INESSS propose comme piste d'action : « Encourager les CSSS et les groupes communautaires à offrir une approche universelle de préparation prénatale et d'accompagnement à la naissance. ». Ainsi, MNL actualise cette recommandation de l'INESSS. *SMO, p. 25, Attente 3*.

2.7 L'allaitement

À Laval, la certification Ami des bébés (IAB) n'a toujours pas été atteinte. « Les bienfaits de l'allaitement sont souvent reliés au fait qu'il constitue le seul mode d'alimentation du nourrisson ainsi qu'à sa durée. » *PP, pp. 56*. MNL contribue à l'augmentation des taux et la durée de l'allaitement et au recours exclusif à ce mode d'alimentation pour les 6 premiers mois en offrant de l'**information prénatale de qualité** qui renforce le désir d'allaiter, informe le père sur l'importance de son rôle et prévient les difficultés courantes.

MNL participe à l'**intensification du soutien à l'allaitement** dans la région en répondant aux demandes de la clientèle connaissant des difficultés d'allaitement et en la référant aux ressources de base (Nourri-Source et Ligue La Leche). Lorsque ces ressources n'ont pu solutionner le problème ou si la mère ne peut se déplacer vers une halte d'allaitement, MNL offre les services d'une **consultante en lactation à domicile** et prévoit le faire à tarifs modulés. *SMO, p. 28, Attente 2*.

MNL participe activement au Comité régional en allaitement (CRAM) en y apportant son expertise terrain et en contribuant à l'élaboration et à l'actualisation de son plan d'action.

C. La période postnatale

2.8 Un congé postnatal : en toute sécurité et assurant une continuité de soins

« Il est donc essentiel d'offrir un continuum de soins et de services sans failles après le congé postnatal » *PP, pp. 60*. La recherche a démontré que l'arrivée d'un bébé constitue une période de vulnérabilité universelle. Le service de **relevailles à domicile** permet d'offrir un répit personnalisé aux nouveaux parents lors de cette période névralgique. Outre le service offert aux clientèles présentant plusieurs facteurs de vulnérabilité (voir point 3.1), MNL vise offrir le service à tarifs modulés pour la clientèle universelle, *SMO, p. 30, Attente 2* dont l'action prévoit : « Soutenir les initiatives visant à mettre en place ou à consolider des groupes d'entraide, des organismes communautaires ou des entreprises d'économie sociale qui offrent des services de relevailles afin de soutenir les nouveaux parents... ».

2.9 Être parent : un rôle emballant

« La sensibilité de la mère et du père aux besoins de l'enfant et leur capacité à y répondre de façon adéquate permettent à l'enfant de développer un attachement sécurisant. » *PP, pp. 61*. MNL propose diverses activités qui visent le renforcement du lien d'attachement et encouragent un engagement profond des parents envers leur bébé. Ces activités informent les parents sur les besoins fondamentaux du bébé et stimulent leur aisance avec leur enfant. Ces activités : cours de massage de bébé, atelier de portage (débutant et intermédiaire), langage des signes avec bébé, ateliers sur : les soins au nouveau-né, le sommeil de bébé, les pleurs du bébé.

À vocation régionale, MNL offre certaines activités à certains OCF (Relais familial d'Auteuil, Maison de la famille St-François, Relais de quartier St-Vincent) pour augmenter l'offre de proximité et souhaite poursuivre ce développement.

2.10 Promouvoir, prévenir : pour un grand départ dans la vie

« La façon dont le bébé est nourri dès sa naissance et au cours de sa première année de vie agit directement sur le développement de son potentiel génétique et de ses capacités psychomotrices. » *PP, pp. 67*. MNL offre des ateliers sur l'alimentation du tout-petit suivant l'approche de la **diversification alimentaire menée par l'enfant (DME)**. Basés sur une approche globale, ces ateliers sensibilisent les parents à l'importance du repas familial partagé et à la reconnaissance des signes de satiété par l'enfant.

D. Une offre de service adaptée

2.11 Les réalités ethnoculturelles

« Le continuum de services de périnatalité doit tenir compte des besoins particuliers des différentes communautés culturelles et des populations immigrantes. » *PP, pp. 68*. Considérant la diversité ethnoculturelle en progression constante à Laval, MNL assure l'accès à un **milieu de vie communautaire et interculturel dédié à la période périnatale**, dans un quartier de Laval où aucun OCF n'est présent (Duvernay). MNL stimule et encourage les nouvelles familles à fréquenter les OCF présents dans leur quartier.

De plus, MNL offre des rencontres prénatales intégrant l'utilisation du plan de naissance afin de « favoriser les échanges et faciliter la préparation des femmes immigrantes à l'accouchement » *PP, p. 69*. Enfin, la présence de MNL permet de consolider une **initiative régionale communautaire** qui met à contribution des personnes de diverses origines afin de « favoriser le soutien aux futurs parents et leur accompagnement au cours de la période périnatale ». *PP, p. 69*.

3. LES SITUATIONS PARTICULIÈRES

3.1 Les parents en contexte de vulnérabilité

« Plusieurs caractéristiques constituent des facteurs de vulnérabilité pour les parents et influent sur leur capacité d'éduquer leur jeune enfant et de lui donner les soins dont il a besoin » *PP, p. 82*. Dans le contexte où à Laval, les programmes dédiés aux clientèles vulnérables sont pris en charge par certains OCF, MNL vise prioritairement à joindre les clientèles qui ne cumulent pas suffisamment de facteurs de risque pour avoir accès à ces programmes, de même que la clientèle universelle. Cependant, grâce à une entente de collaboration avec le CISSS, MNL offre un service de **relevailles à domicile pour les clientèles présentant plusieurs facteurs de vulnérabilité**. Malheureusement le service est actuellement insuffisant et donne lieu à une liste d'attente importante.

3.2 La procréation assistée

« Les traitements de procréation assistée demandent une grande implication personnelle de la part des personnes infertiles : l'acceptation de l'infertilité et l'échec possible des traitements sont des épreuves difficiles sur le plan psychologique. » *PP, p. 84*. MNL est en contact avec le centre de procréation Fertily afin de développer des

groupes de soutien pour les parents en cours de traitement de même que pour ceux qui ont pu avoir un bébé suite à des traitements en fertilité. *SMO, p. 21, Attente 2*.

MNL offre par ailleurs des **rencontres prénatales spécialement dédiées aux futurs parents de jumeaux**. Ces rencontres visent notamment à favoriser l'accouchement à terme et le succès de l'allaitement.

3.7 La santé mentale

« Un grand nombre de femmes montrent des signes de détresse ou de troubles mentaux dans les jours et les semaines qui suivent l'accouchement. », « L'Association canadienne pour la santé mentale estime que de 50 à 80 % des mères sont atteintes du syndrome du 3^e jour (baby blues) et que de 3 à 20 % des mères souffrent de dépression post-partum. », « Le taux élevé de dépressions postnatales renforce l'importance des interventions préventives s'adressant à toutes les femmes enceintes. Une préparation prénatale adéquate peut favoriser, pour la femme enceinte, la constitution ou la consolidation de facteurs de protection de sa santé mentale, et lui permettre d'agir sur certains facteurs de risque. » *PP, p. 108*. Les **rencontres prénatales** chez MNL sensibilisent les parents aux symptômes de la dépression et à l'importance d'aller chercher de l'aide. MNL **réfère aux ressources d'aide psychologique** et offre des **rencontres postnatales en groupes fermés** dédiés aux mères qui vivent des difficultés d'adaptation à leur nouveau rôle.

AUTRES SERVICES DISPENSÉS PAR MNL

Activités communautaires gratuites : Animation du milieu de vie, cafés causeries hebdomadaires thématiques, club de marche et groupe de tricot. Ces activités visent essentiellement à **briser l'isolement**. Les familles sont invitées à investir et s'approprier les lieux.

Centre de documentation et prêt de livres, accueil, écoute et références, notamment vers les ressources de base en allaitement et les maisons de la famille (OCF).

Activités physiques postnatales (développement accru suite à une consultation des médecins en obstétrique de la Cité de la santé qui ont indiqué que les mères, en général, ne bougeaient pas assez) : Yoga postnatal, Zumba maman-bébé, Bouger en jouant avec bébé (animé par une kinésiologue).



Direction générale des services hospitaliers, de la médecine spécialisée et universitaire
Bureau de la sous-ministre adjointe

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 29 mars 2018

Madame Angèle Trudeau
Présidente du conseil d'administration
Mieux-Naitre à Laval
3534, de la Concorde Est
Laval (Québec) H7E 2C5

Madame la Présidente,

La présente fait suite à la correspondance adressée par madame Lysanne Grégoire à monsieur Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, le 23 février dernier.

Au cours des derniers mois, plusieurs échanges ont eu lieu entre les dirigeants de Mieux-Naitre à Laval (MNL), ceux du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et ceux du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSS de Laval). D'une part, des dirigeants de MNL ont pu rencontrer et échanger à quelques reprises avec le cabinet du ministre pour exprimer certaines doléances, notamment en ce qui a trait au financement des activités de MNL. D'autre part, ces mêmes dirigeants ont également eu l'occasion de rencontrer des représentants de la direction du CISSS de Laval afin de leur faire part de leurs préoccupations. Enfin, des représentants du MSSS ont échangé avec des représentants du regroupement des centres de ressources périnatales.

À la suite d'une demande de financement et sensible à la situation financière de MNL, le ministre a octroyé une somme discrétionnaire de 35 000 \$ le 2 mars 2017, en précisant qu'il s'agissait d'un dernier financement. Ces fonds devaient permettre un sursis en vue notamment de réviser la planification et le financement de ses services.

... 2

Comme mentionné au cours des derniers échanges entre MNL, le MSSS et le CISSS de Laval, la responsabilité de l'évaluation de l'offre de service, et ce, dans tous les domaines d'activités incluant la périnatalité, appartient aux centres intégrés et aux centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux. Le CISSS de Laval a procédé avec rigueur à une évaluation de son offre de services périnataux. Comme il a été affirmé maintes fois à MNL et rappelé à nouveau dans la lettre ci-jointe provenant de monsieur Yves Carignan, président du conseil d'administration du CISSS de Laval, celle-ci s'avère complète et adéquate. Le MSSS souscrit à cette lecture de la situation.

Considérant ce qui précède, nous vous informons qu'aucun financement supplémentaire ne vous sera accordé par le MSSS.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,



Lucie Opatny, M.D., M.Sc., MHCM

p.j. 1

c. c. M. Yves Carignan, CISSS de Laval
Mme Lysanne Grégoire, Mieux-Naitre à Laval

N/Réf. : 18-MS-00880-05

Laval, le 18 avril 2018

PAR COURRIEL

Dr Gaétan Barrette

Ministre de la Santé et des Services sociaux
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Objet : Nécessité d'un Centre de ressources périnatales (CRP) à Laval.

Monsieur le ministre,

Lors de notre rencontre du 13 février dernier, vous nous avez demandé une démonstration sur deux pages de la nécessité d'un CRP à Laval. Vous deviez faire contrevérifier ce document sans vous limiter à la position du CISSS de Laval qui affirme que l'offre en périnatalité serait déjà complète et adéquate.

Nous sommes très déçues, pour ne pas dire choquées, de constater qu'aucune analyse n'a été faite de notre document. La réponse de votre sous-ministre adjointe, Mme Opatrny, ne fait que relater les multiples échanges qui ont eu cours et conclue que le MSSS souscrit à la lecture du CISSS de Laval de la situation. Il faudrait expliquer cela aux mères épuisées qui attendent désespérément que nous soyons en mesure de leur offrir des relevailles à domicile. De plus, la réponse de Mme Opatrny comporte des informations erronées à propos du budget discrétionnaire que vous nous avez accordé l'an dernier.

Nous vous rappelons que le projet d'un CRP à Laval se développe depuis 2008 en raison d'un manque de services qui a été reconnu clairement par l'ex-Agence de Laval. Tout a été fait pour s'assurer de développer une offre de services qui réponde aux objectifs de la Politique de périnatalité et ce, dans le respect des ressources déjà présentes dans le milieu.

Nous avons démontré, à maintes reprises, la complémentarité de nos services et le fait qu'ils permettent d'offrir aux familles lavalloises le même soutien que celui offert aux familles des onze plus grandes municipalités du Québec. Nous ne parlons pas que des clientèles vulnérables, mais bien des familles de la classe moyenne de Laval qui sont abandonnées à leur sort, tandis que les régions voisines disposent des ressources communautaires essentielles en périnatalité. Pourquoi ce traitement différent des familles de Laval?

Nous sommes indignées de constater le manque de considération total envers le sérieux de nos démarches et des nombreux documents fournis pour permettre, tant au CISSS qu'au MSSS, de procéder à une analyse rigoureuse de la situation. Nous posons des questions précises et n'obtenons pas de réponse. Où est cette analyse rigoureuse du CISSS? Démontre-t-elle que les services offerts par les CRP et les ressources communautaires spécialisées en périnatalité ailleurs au Québec sont déjà disponibles à Laval?

Comme vous le savez, la Ville de Laval est à ce point convaincue de la nécessité d'un CRP pour nos familles, qu'elle déroge de son mandat et nous accorde, pour la 2^{ème} fois, une aide exceptionnelle afin de couvrir six mois de loyer. Notre CA, nos bénévoles et nos partenaires sont plus mobilisés

que jamais pour profiter des prochains mois pour faire connaître la situation extrêmement injuste vécue par les familles de Laval et faire en sorte qu'elles obtiennent les mêmes services qu'ailleurs au Québec.

Nous réaffirmons notre volonté ferme d'accomplir notre mission en partenariat avec le réseau de la santé et les autres partenaires. Nous constatons l'intensité des besoins sur le terrain et ne pouvons abandonner les familles dans ce moment intense où la qualité des expériences vécues marque à jamais les nouvelles petites vies.

Nous vous remercions de votre attention et, comme toujours, nous demeurons à votre entière disposition pour toute question à éclairer ou encore, pour discuter de l'offre de services communautaires en périnatalité à Laval. Nous vous prions d'accepter, monsieur le ministre, nos sincères salutations.



Angèle Trudeau, Présidente



Lysane Grégoire, Directrice générale

- Cc Mme Francine Charbonneau, Députée des Mille-Îles, Ministre responsable des Aînés et de la lutte contre l'intimidation et Ministre responsable de la région de Laval
- Les députés de Laval
- M. Marc Demers, maire de Laval
- Mme Sandra Desmeules, membre du comité exécutif et conseillère du district de Concorde-Bois-de-Boulogne
- Mme Caroline Barbir, Présidente-directrice-générale, CISSS de Laval
- M. Yves Carignan, Président, Conseil d'administration du CISSS de Laval
- Mme Lucie Opatrny, sous-ministre adjointe, MSSS
- Mme Diane Lamarre, Députée de Taillon, Porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et d'accessibilité aux soins
- Les candidats-tes du PQ à Laval
- M. François Paradis, Député de Lévis, Porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé et de services sociaux
- Les candidats de la CAQ à Laval
- M. Amir Khadir, Député de Mercier
- Les candidats de QS à Laval

Pj Correspondance du 29 mars 2018 de Mme Lucie Opatrny, sous-ministre adjointe, MSSS



Cabinet du maire
de la Ville de Laval

Le 13 juillet 2017

Monsieur Philippe Couillard
Premier ministre
Gouvernement du Québec
Édifice Honoré-Mercier, 3^e étage
835, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1A 1B4

Objet : Un CRP pour notre région, Mieux-Naître à Laval

Monsieur le Premier Ministre,

Le 17 février 2016, nous écrivions une lettre au ministre de la Santé et des Services sociaux, Monsieur Gaétan Barrette, afin de lui part de notre étonnement face à l'absence d'une subvention pour la création pérenne d'un Centre de périnatalité à Laval.

Comme vous le savez, la Ville de Laval connaît une croissance démographique soutenue depuis les 15 dernières années. Au moins deux statistiques témoignent de cette réalité de façon évidente. Entre 2006 et 2011, notre population s'est accrue de 8,9 % et nous comptons 4 500 naissances par année. Au dernier décret gouvernemental, la population lavalloise était estimée à 435 200 personnes.

Comprenez notre étonnement quand nous constatons que nous sommes la seule de dix régions urbaines au Québec à ne pas avoir de Centre de périnatalité qui puisse venir agir auprès des familles complémentarité avec ce qui est assuré par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSS). Notre étonnement est double quand nous constatons que notre demande auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux est restée lettre morte.

Ce centre est une ressource plus qu'essentielle pour notre région. Tellement essentielle qu'une délégation de plusieurs femmes et mères de famille sont venues en pleine séance de conseil municipal avec leurs enfants, réclamer une intervention de notre part auprès de vous, afin que le centre Mieux-Naître à Laval reçoive les sommes nécessaires pour s'établir et offrir, à l'instar des autres centres au Québec, des services adéquats et utiles en matière de périnatalité.

...2

Hôtel de ville
1, place du Souvenir, Laval
(Québec) H7V 1W7
450 662-4140
www.laval.ca



Cabinet du maire
de la Ville de Laval

2

Je fais appel à votre empathie, à votre sens des responsabilités et à votre sens de l'équité également, pour vous demander d'accorder aux Lavalloises et aux Lavallois un service qui est accordé à dix autres régions du Québec. L'an dernier, grâce à des fonds de derniers recours ainsi qu'à l'énergie déployée par le personnel du centre Mieux-Naître à Laval, 1 527 jeunes mères de familles ont pu profiter de soins qui ne sont pas dispensés autrement par le CISSS de Laval.

Au moment où nous écrivions notre lettre au ministre Gaétan Barrette, les enjeux budgétaires étaient largement différents de ceux d'aujourd'hui. Nous croyons tout à fait en votre regard bienveillant pour rétablir l'équité envers une région et une ville dont les citoyens méritent qu'on les considère lorsque le gouvernement se retrouve en position de le faire.

En attendant une réponse que nous osons espérer positive de votre part quant au financement pérenne de notre CRP-Mieux-Naître à Laval, je vous prie d'accepter, Monsieur le Premier Ministre, nos salutations les plus respectueuses.

Le maire,

Marc Demers

/jr

p. j. Lettre

c.c. Mme Francine Charbonneau, ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation et ministre responsable de la région de Laval
Mme Monique Sauvé, députée de Fabre
M. Jean Habel, député de Sainte-Rose
M. Guy Ouellette, député de Chomedey
M. Saul Polo, député de Laval-des-Rapides
M. Jean Rousselle, député de Vimont

Hôtel de ville
1, place du Souvenir, Laval
(Québec) H7V 1W7
450 662-4140
www.laval.ca



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2017 À 19 H 04 TENUE SUR PREMIER AJOURNEMENT
LE 4 OCTOBRE 2017 À 13 H.**

CM-20171004-935

**AVIS DE PROPOSITION ACCEPTÉE - FINANCEMENT CENTRE
DE RESSOURCES PÉRINATALES À LAVAL**

La conseillère Sandra Desmeules dépose un avis de proposition et demande d'en discuter immédiatement.

Tous les membres du conseil acceptent.

Résolution pour le financement d'un Centre de ressources périnatales à Laval

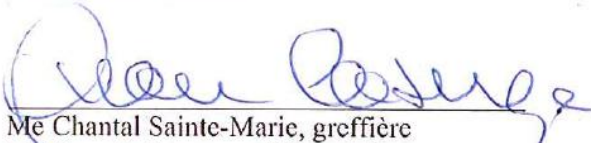
Attendu que malgré une croissance démographique parmi les plus fortes au Québec, avec environ 4300 naissances par années, notre ville-région n'est pas dotée d'un Centre de ressources périnatales (CRP) alors qu'il en existe 18, dans au moins dix autres régions de la province;

Attendu que la Maison Mieux-Naitre à Laval (MNL) est l'organisme à but non lucratif (OBNL) dont la mission reconnue même par le Centre intégré de Santé et de Services sociaux de Laval (CISSSL) est de soutenir les parents, plus particulièrement les mères, dans le but de les aider à vivre la venue d'un enfant de la façon la plus harmonieuse et satisfaisante possible, en leur offrant des services en périnatalité;

Attendu que, seulement en 2016, plus de 1500 jeunes mères et familles ont pu profiter des services de MNL qui n'étaient pas dispensés par le CISSSL et que malgré ce succès, l'organisme n'a toujours pas de financement récurrent;

Attendu qu'en août dernier, plusieurs citoyennes lavalloises sont venues demander au maire et aux conseillers municipaux de faire écho à la pétition de plus de 1200 signatures, déposées à l'Assemblée nationale en février dernier, et de les soutenir dans leurs démarches répétées pour éviter

COPIE CONFORME


Me Chantal Sainte-Marie, greffière
Me Yvan Laberge, greffier adjoint

Page 1 de 2



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2017 À 19 H 04 TENUE SUR PREMIER AJOURNEMENT
LE 4 OCTOBRE 2017 À 13 H.

CM-20171004-935

AVIS DE PROPOSITION ACCEPTÉE - FINANCEMENT CENTRE
DE RESSOURCES PÉRINATALES À LAVAL

la fermeture d'une ressource essentielle et obtenir un financement récurrent digne de ce nom pour MNL;

IL EST PROPOSÉ PAR: Sandra Desmeules

APPUYÉ PAR: Michel Trottier

et résolu à l'unanimité:

que de façon unanime le Conseil municipal de Laval demande au gouvernement de Québec de doter la population lavalloise d'un véritable centre de ressources périnatales, en assurant à l'organisme «la Maison Mieux-Naitre à Laval» un financement récurrent, au moins comparable à celui qu'il offre aux autres CRP des autres régions du Québec.

ADOPTÉ

COPIE CONFORME

Me Chantal Sainte-Marie, greffière
Me Yvan Laberge, greffier adjoint

Page 2 de 2

Communiqué



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Un soutien financier exceptionnel à Mieux-Naitre Laval

Laval, le 2 novembre 2017 – M. Marc Demers, chef du Mouvement lavallois et maire de Laval ainsi que Mme Sandra Desmeules, membre du comité exécutif et candidate du parti dans le district de Concorde-Bois-de-Boulogne, ont annoncé la décision du Comité exécutif de soutenir l'organisme Mieux-Naitre Laval, en lui octroyant une somme globale de 31 755\$ afin de lui permettre d'acquitter le loyer du local utilisé par l'organisme.

«C'est une aide exceptionnelle accordée en raison de notre volonté ferme de soutenir Mieux-Naitre à Laval au cours des prochains mois. Cela fait aussi écho à la présence de plusieurs jeunes mères et pères de Laval qui s'étaient déplacées au Conseil municipal, au printemps dernier, pour nous demander un appui. Nous avons d'abord proposé une résolution adoptée à l'unanimité et, afin de joindre le geste à la parole, nous assurons aujourd'hui le loyer de l'organisme qui donne un service essentiel aux jeunes familles» a déclaré de le maire de Laval, Monsieur Marc Demers.

Il existe un regroupement de 18 Centres de ressources en périnatalité (CRP) au Québec qui se trouvent dans une douzaine de régions. Mieux-Naitre à Laval fait partie de ce regroupement sans pourtant recevoir un financement récurrent du Gouvernement bien que Laval soit une des régions du Québec où le taux de natalité est le plus élevé.

«Il nous importait d'offrir cet appui urgent afin que Mieux-Naitre Laval ne soit pas contraint de déménager ou encore de tout simplement fermer ses portes. Laval a besoin d'un vrai CRP correctement financé. Or, ce n'est pas le cas malgré l'impressionnante croissance démographique lavalloise. Nous croyons que cette une malheureuse iniquité envers nos familles lavalloises» a poursuivi Mme Sandra Desmeules, candidate dans Concorde-Bois-de-Boulogne pour le Mouvement lavallois-Équipe Marc Demers.

La présidente de l'organisme Mieux-Naitre à Laval, Mme Angèle Trudeau, et sa directrice générale, Mme Lysane Grégoire se sont réjouiés en parlant d'une même voix : « cette aide d'urgence est salutaire. Au nom des familles lavalloises, nous remercions très sincèrement le maire et les élus.es pour leur engagement à préserver et à soutenir l'implantation du seul centre de ressources périnatales (CRP) de la région».

-30-

Source : François Brochu
Communications
Mouvement lavallois
(514) 835-7075
brochufranc@gmail.com

